

DÉCADENCE

DE LA

PAPAUTÉ

Z BIBLIOTEKI
A. REMBIELIŃSKIEGO

No. 834.

DECADENCE
DE LA
PAPAUTÉ

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE LA LIBRE-PENSÉE

Rédacteur S. CZARNOWSKI Dr en Droit

DÉCADENCE

DE LA

PAPAUTÉ

INSTITUT
BADAŃ LITERACYJNYCH PAN
Biblioteka
ul. Nowy Świat Nr 72
00-980 Warszawa
Tel. 26-68-63, 26-52-31 w. 42

NICE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES ÉDITEURS

1885

<http://icln.org.pl>



563

I

LA GRANDE RÉFORME DE LUTHER ET LES JÉSUITES

(XVI^{ME} SIÈCLE)

Pendant la longue lutte entre l'Église et l'Empire, au moyen âge, cette exclusive concentration de la papauté sur des intérêts tous politiques, la direction du monde des intelligences lui avait échappé sans retour¹.

La grande scission annoncée de loin par les Albigeois, par les Lollards, par les Hussites s'accomplissait enfin, et l'Empire spirituel voyait se reproduire un nouveau déchirement pareil au schisme qui avait autrefois divisé l'unité de l'Église romaine, mais beaucoup plus profond.

Cette révolution prit les papes au dépourvu, les trouva absorbés par leurs querelles, leurs intrigues et leurs plaisirs, inattentifs aux avertissements multipliés, aux symptômes effrayants qui précédèrent l'orage.

Depuis longtemps déjà ils avaient cessé, non-seulement de présider, mais même de participer au mouvement de la vie intellectuelle et morale des peuples européens, et ceux-ci avaient de même appris à se passer d'eux. Le mécanisme hiérarchique et administratif qui avait survécu à leur intervention, autrefois

¹ Lanfrey, *Histoire politique des papes*.

si active, dans toutes les affaires qui intéressaient la chrétienté, loin d'inspirer des regrets ou de suppléer à leur abstention actuelle, n'était propre qu'à faire exercer le souvenir de leur domination.

Les vieilles illusions tombèrent. On refusa de voir le représentant de la civilisation chrétienne dans ce petit tyran romain pour qui la suprématie n'était plus qu'un moyen de battre monnaie au profit de ses maîtresses, de ses bâtards, ou de ses neveux. Dans le retour universel vers l'antiquité qui signala la Renaissance, des curieux, des artistes en archéologie morale firent une découverte dont l'évidence frappa aussitôt le plus ignorant : dans la Rome catholique, ils reconurent, trait pour trait, la Rome païenne. Rien n'y manquait : ni le brutal absolutisme, ni les monstrueuses fantaisies des Césars en délire, ni le génie avili, ni les augures qui maintenaient l'autel en insultant les dieux, pour conserver au monde ses idoles.

Rome était revenue à son point de départ : — le paganisme, à travers le cercle immense des institutions chrétiennes dont elle avait comme épuisé le développement. Dogmes, cérémonies, hiérarchie, tout avait été matérialisé, faussé, amoindri, retourné au nom de la lettre contre l'esprit, au nom de la force contre la liberté. L'Eglise se trouva ainsi inférieure à la civilisation qu'elle avait jusque-là conduite et qui manifesta hautement la volonté de marcher sans elle. Les idées religieuses, que Rome avait trahies, réclamèrent la même émancipation. Mais si la foi y était morte, Rome devint la capitale de l'art, grâce à l'inspiration qui fit revivre en elle toutes les merveilles du génie grec.

Par un retour analogue du sentiment religieux, les

nations du Nord retrouvèrent dans les monuments du christianisme primitif, qu'elles étudièrent avec une égale ardeur, l'expression de leurs propres tendances morales. Elles mêlèrent à cette interprétation un esprit de liberté, d'indépendance individuelle et d'activité qui fit de la Grande Réforme une ère de transformation politique aussi bien que de rénovation religieuse.

Chose significative : ce n'est pas au moment où l'unité romaine avait été le plus oppressive que la révolte se produisit, ce fut celui où elle parût déshonorée. Ils lui avaient pardonné d'être atroce, ils ne lui pardonnèrent pas d'être devenue méprisable.

Lorsque Luther porta ses premiers coups à la centralisation catholique, Léon X, l'héritier de Jules II, était fort embarrassé du règlement de cette succession embrouillée. Il y avait trouvé beaucoup plus de beaux projets que de ressources pour les mettre à exécution. Loin d'être bannis de la Péninsule, les étrangers y étaient plus nombreux et plus puissants que jamais ; et leur présence, non plus partielle mais simultanée, devenait maintenant nécessaire à la sécurité du saint-siège parce que, les uns se retirant, tout l'équilibre était rompu en faveur des autres, et l'Italie se trouvait à leur merci ; retombait sous une seule domination ; sans les Français elle était espagnole, sans les Espagnols elle était française. Voilà ce que Jules II lui-même eût été forcé de reconnaître si la mort n'était venue à propos le soustraire aux conséquences des faux calculs dont il léguait l'expiation à son successeur.

Celui-ci souple et facile, spirituel et voluptueux comme un Athénien du siècle de Périclès, sceptique en religion comme son ami Bembo, indifférent au train

du monde pourvu qu'il eût la paix chez lui, dilettante passionné, accompli, entouré du cœur de grands artistes que la fortune lui offrit, n'eut en politique d'autre principe que de plier pour ne pas rompre, d'obéir docilement à l'impulsion la plus forte.

D'abord attaché aux alliances que Jules II lui avait léguées, Léon X apprend un matin le hardi coup de main de François I^{er} à Marignan : Monsieur l'ambassadeur, dit-il aussitôt à l'envoyé vénitien, il faut nous jeter dans les bras du roi, et il le fait comme il l'avait dit. Mais en vrai Médicis qu'il était, il trouva moyen de lui arracher, dans l'expansion de cet embrassement, la plus grande partie des immunités de l'Église gallicane, non par esprit d'oppression, car il était d'humeur tolérante et pacifique, mais par pur amour de l'argent, dont il avait toujours besoin pour ses architectes, ses sculpteurs et ses peintres. Le concordat signé à Bologne n'eut en effet pas d'autre objet. Léon X tenait si peu à la domination, qu'il laissa au roi toutes ces prérogatives spirituelles, qui avaient suscité tant de célèbres contestations entre les gouvernements et la cour de Rome, et ne s'attribua que celles qui pouvaient être lucratives, comme les annates.

Mais, si reconnaissant qu'il pût être envers François I^{er}, comment rester son allié en présence de la prépondérance écrasante que prit tout à coup l'Espagne par sa réunion à l'empire d'Allemagne en la personne de Charles-Quint. Ce serait méconnaître Léon X que de le supposer capable de résister à de telles considérations. Il se tourna donc du côté de l'Espagne. Cependant si naturelle que dût lui paraître cette nouvelle révolution, il ne s'y résigna pas sans répugnance.

Il était trop évident que devant un tel accroissement de puissance tout contre-poids disparaissait, et que l'Italie comme l'Eglise elle-même allait n'avoir plus qu'un seul maître.

L'extension menaçante que prenait le protestantisme en Allemagne le décida tout à fait. Par le traité de Worms il livra l'Italie à Charles-Quint, et celui-ci prit l'engagement d'exterminer la Réforme.

Jusqu'à cette époque, pour fonder, agrandir ou fortifier leur pouvoir temporel sous toutes ses formes successives, les papes avaient condamné l'Italie à une perpétuelle invasion. En cette circonstance, ils la sacrifièrent pour sauver leur autorité spirituelle menacée par le protestantisme. Quels que fussent leurs embarras ou leurs dangers, c'était toujours elle qui leur servait de rançon.

Au reste, malgré les appréhensions qui le poussèrent vers Charles-Quint, Léon X était encore bien loin de se faire une juste idée du péril que courait l'Eglise. Non-seulement l'Allemagne, mais l'Angleterre, les Pays-Bas, tous les Etats du Nord se détachaient d'elle, et la France se serrait dans un juste milieu qui n'avait rien de rassurant. Son roi François I^{er} envisageait la question au point de vue politique, ce qui n'était pas moins inquiétant, et il hésitait encore entre la réforme et l'orthodoxie.

Rome n'avait à opposer à ce débordement terrible, qui menaçait de la submerger pour jamais, que les intrigues et la vénalité de quelques prêtres athées. A cette heure de détresse, le secours lui arriva du pays que venait de lui offrir l'épée de Charles-Quint.

La foi catholique s'était conservée plus ardente en

Espagne que dans tout autre pays de l'Europe, grâce à sept siècles d'une lutte incessante contre la conquête musulmane. L'esprit religieux s'y était empreint du fanatisme, de l'inflexibilité, de la sombre exaltation de ces guerres d'extermination. C'est dans ce pays que la logique de la défense et de la conversion transporta le véritable centre du catholicisme au seizième siècle, et c'est de là que partit le triple effort politique, militaire et religieux contre lequel échoua plus d'une fois la Réforme. En même temps que Charles-Quint jetait ses armées sur la ligue des princes protestants, Ignace de Loyola réalisait la conquête espagnole dans l'ordre religieux en organisant ses légions de guerriers missionnaires.

Un tel changement ne s'accomplit ni en un jour, ni sans résistance. Cette réforme plus catholique que le pape, ne pouvait réussir qu'à la condition de se présenter en amie et d'employer des ménagements infinis. Charles, après avoir pris possession de son royaume de Naples et s'y être établi solidement, ne songea d'abord qu'aux intérêts de sa domination politique. A mesure qu'il la vit raffermie, il resserra l'espèce de blocus invisible qu'il avait mis autour des États de l'Église. Il considérait Rome, avec raison, comme la clef de l'Italie. Il parla en sauveur, imposa ses services lorsqu'on refusait de les accepter, et mit si bien à profit son influence sous le Pontificat de son précepteur, Adrien VI, qu'il s'habitua à agir comme s'il eût été le pape lui-même. Cette usurpation mal déguisée donna lieu à une réaction qui trouva quelque appui dans le sentiment national expirant dont il avait blessé les dernières susceptibilités. Elle éclata sous le pape

Clément VII, de la maison de Médicis. Malheureusement les Italiens ne se décidèrent à agir que lorsque la ruine complète du parti français à Pavie eut brisé dans leurs mains l'arme la plus sûre qu'ils pussent opposer à leur adversaire (1525).

Venise et Sforza s'unirent à la France, désormais impuissante. Clément VII, l'Angleterre elle-même, lui fournirent quelques secours. On essaya de corrompre Pescaire, le général de l'empereur. Pescaire accepta leurs avances, promit tout ce qu'on voulut, et dénonça la ligue à son maître. Cette tentative tardive, qui méritait à la fois de meilleurs champions et une meilleure issue, n'aboutit qu'au sac de Rome, à l'humiliation du pape, à la consolidation de l'influence espagnole en Italie. Le pontife vaincu, proclama lui-même sa défaite, accepta sa honte en mettant la couronne impériale sur le front de son vainqueur. Il acheta, par cette complaisance, le rétablissement de la famille Médicis à Florence. Mais ce renouvellement dérisoire du pacte de Charlemagne ne lui rendit aucun des droits antiques de la papauté sur l'Empire. Le couronnement n'était plus, comme autrefois, une sorte d'association à la puissance impériale, et le signe d'une double prééminence, mais une cérémonie vide de sens et un acte de servilité.

Clément VII n'était plus que le premier dignitaire ecclésiastique de l'Empire. Charles-Quint organisa sans lui sa conquête. Telle était la confiance que lui inspirait l'abaissement de l'Italie, qu'il la garda presque sans autres garnisons et sans autres subsides que ceux qu'elle lui fournit. Ainsi, tout ce que les papes avaient tenté pour sauver leur pouvoir spirituel avait amené la

ruine complète de leur indépendance politique. Ils se trouvaient maintenant à la merci de leur sauveur, et son amitié leur paraissait plus pesante que la haine de leurs ennemis. C'est à ce moment, en effet, que Charles-Quint commença à aspirer ouvertement à la domination spirituelle. Sous prétexte de mettre fin aux discordes qui déchiraient le sein de l'Église, il pressait incessamment le pape de donner son consentement à la convocation d'un concile universel. Mais ces excès de zèle n'étaient motivés que par la certitude qu'il avait d'y jouer le principal rôle et d'y acquérir une prépondérance illimitée, par son pouvoir, par le discrédit où étaient tombés les papes, par l'esprit anti-romain de ces grandes assemblées, par son innombrable clientèle cléricale.

Ses exigences, prenant un caractère de plus en plus impérieux, amenèrent bientôt un nouveau revirement dans la politique de Clément VII. Le monde eut alors le singulier spectacle d'un empereur plaidant la cause du catholicisme et de l'orthodoxie contre le pape forcé de faire des vœux en faveur des insurrections hérétiques en Allemagne. Les intérêts de l'Église se trouvaient déjà identifiés avec ceux du souverain austro-espagnol, car il est incontestable qu'ils réclamaient hautement le remède proposé par lui. Il est vrai que l'état du malade était si alarmant qu'il était permis de douter s'il serait encore assez fort pour le supporter. Mais ce n'étaient point des scrupules de ce genre qui relevaient Clément ; il n'avait en cela qu'une préoccupation toute personnelle.

La papauté était en effet battue par l'Espagne sur le terrain même de l'orthodoxie. Elle ne vit avec

raison, dans les sommations de Charles-Quint, au sujet du concile, que l'ambition de la supplanter dans la direction de l'Église.

Clément revint donc à François I^{er}, lui donna sa nièce Catherine de Médicis en mariage pour un de ses fils, présent qui devait coûter cher à la France, et, par cette alliance, devint sciemment et ostensiblement le soutien des protestants d'Allemagne, dont François I^{er} était alors le principal appui. Il lui fut moins facile de se réconcilier avec son ancien allié le roi d'Angleterre. Il se l'était à jamais aliéné en le sacrifiant aux ressentiments de Charles-Quint. Henri VIII, marié à Catherine d'Aragon, la tante de l'Empereur, l'avait répudiée pour épouser Anne de Boleyn, et Clément lui avait longtemps fait espérer la légalisation d'un divorce déjà consommé de fait. Il avait même rédigé l'acte, lorsque Charles-Quint lui imposa, avec sa despotique amitié, l'obligation de prononcer le mariage indissoluble. Henri passa outre, épousa sa maîtresse et telle était la faiblesse des liens qui rattachaient l'Angleterre à l'Unité catholique, que cette fantaisie luxurieuse suffit pour les briser. Clément VII mourut peu après ce dernier échec.

Paul III, des Farnèse, hérita de ces complications, les plus dangereuses peut-être que l'Église eût jusqu'à traversées. On s'explique donc sans peine les perplexités et les tergiversations sans fin de ce pontife temporisateur, qui passa une grande partie de son règne à demander aux astres des conseils et une résolution qu'il ne trouvait ni autour de lui ni en lui-même. Italien comme son prédécesseur, il eut voulu conserver, à tout prix, à sa patrie, la direction des intérêts religieux.

Mais après avoir longtemps louché entre des impulsions contraires, il fallut céder devant l'implacable nécessité. L'influence espagnole triompha et lui imposa toutes ses volontés. Il sanctionna la convocation du concile qu'elle demandait depuis près de quinze ans par la bouche de Charles-Quint, et qui fut le Concile de Trente ; il donna son approbation à l'ordre des Jésuites, il réorganisa l'Inquisition qui était tombée en désuétude dans toute l'Europe, excepté en Espagne, où elle était devenue une institution nationale ! Tant qu'il avait suivi ses propres inspirations, Paul III, dont l'esprit était souple et conciliant, s'était montré plus d'une fois disposé à transiger avec les Réformés. On l'avait même vu, dans les négociations qui s'ouvrirent à ce sujet, résigné à faire plus de pas de leur côté, qu'eux du sien, pour acheter, à force d'esprit de conciliation, une pacification définitive.

La politique qui prévalut avec les Espagnols se montra âpre, inflexible, atroce, procédant contre les fils séparés de l'Église avec l'impitoyable rigueur qu'elle avait déployée contre les Maures en Espagne, contre les Indiens en Amérique. Le catholicisme italien avait conservé, jusque dans ses plus mauvais jours, quelque chose de l'esprit libéral, indulgent, facile de cette terre aimée du ciel ; il avait reçu l'empreinte des libres traditions de l'Italie, de sa littérature, de son art si profondément humain. Le système était tempéré par l'homme, corrigé par de vices heureux comme dans Léon X. On sentait dans ses héros, ces « pensées de derrière la tête » qui font qu'on juge son œuvre, qu'on en est le maître, et non l'esclave, qu'on ne reste pas un pur instrument insensible et machinal, qu'on déroge

à l'infaillibilité officielle de certains rôles par des inconséquences qui en réparent l'iniquité. Le catholicisme espagnol montra le zèle étroit, la dureté, l'ardeur concentrée, la sècheresse, le sombre génie de cette race sans grâce et sans tendresse pour qui le moyen-âge n'avait été qu'un long enfer. Le jésuitisme, qui devait plus tard inventer la doctrine des accommodements, le probabilisme et tous les artifices de la dévotion aisée, était loin, à son début, de posséder la souplesse et les formes changeantes que de nouveaux éléments et d'autres nécessités lui donnèrent par la suite.

C'était, avant tout, une discipline d'une unité merveilleuse faite pour le combat et empruntée aux champs de bataille, un instrument de concentration qui faisait des volontés un seul faisceau et mettait tout une armée dans la main de son chef comme jamais on ne le vit ni avant ni après, un ascétisme méthodique emprisonné dans les formules comme dans des armures.

Son fondateur était un esprit sans étendue, visionnaire, fantasque, ignorant, mais il eut une intuition, il s'y attacha avec une invincible opiniâtreté. Il comprit qu'en présence du libre examen, tout était perdu si on voulait argmenter, subtiliser, comme essayaient de le faire les diplomates du Sacré Collège. Il ne s'agissait pas de raisonner avec un tel logicien, mais de combattre, d'obéir, les yeux fermés, au mot d'ordre quel qu'il fût, d'accepter et d'imposer cette loi suprême de tous les grands périls. Tel fut d'abord l'esprit de son institution qui montra réunis l'ardeur belliqueuse des Templiers, le misticisme et la propagande enflammés des Franciscains, le calcul et le zèle orthodoxes des

Dominicains, et, avec ces qualités, une discipline que ni les uns ni les autres n'avaient jamais possédée.

Le triomphe de l'influence espagnole au sein de l'Église eut pour effet de rendre toute réconciliation impossible entre la Réforme et le Principe catholique. Le développement intellectuel issu de la Renaissance, modéré et impartial, qui eut pu servir de médiateur, pour les rôles que les *politiques* adoptèrent en France, se trouva pris et broyé entre les deux partis extrêmes. Il avait plus d'adhérents en Italie que partout ailleurs, grâce à l'initiation déjà ancienne qu'elle avait reçue de la littérature, de la politique et de l'histoire. L'Inquisition s'abattit sur ces pacifiques conspirateurs, dispersa leurs réunions, brûla pêle-mêle les œuvres et les auteurs. Les académies furent fermées, les prisons remplies, le savant et le philosophe envoyés au bûcher, le poète mis à la question. La censure fut combinée avec l'index pour protéger la foi contre la liberté, les arts furent surveillés, admonestés, corrigés comme suspects de paganisme. Que des théories n'a-t-on pas faites pour expliquer leur décadence prématurée après Michel Ange et Raphaël ? Qu'on lise l'histoire de ce vandalisme religieux, et les causes de cette décadence n'auront plus rien d'obscur. La persécution atteignit jusqu'aux Franciscains eux-mêmes, qui étaient encore attachés secrètement aux rêveries de Jean de Parme. Ils n'échappèrent que par une rétraction formelle au fanatisme de Caraffa et de Burgos, les deux chefs de l'Inquisition. L'Italie, malgré son abaissement politique, avait conservé sa suprématie dans les choses de l'intelligence par l'éclat prodigieux de ses artistes et de ses écrivains. L'Inquisition lui ravit cette consolation du malheur.

Le Concile de Trente émanait de la même inspiration qui avait ressuscité l'Inquisition et créé l'ordre des Jésuites. Il repoussa donc toutes les transactions et maintint inflexiblement le grand principe de l'unité catholique. Bien qu'il fût placé sous la main de Charles-Quint, il ne pouvait que contribuer à relever l'autorité spirituelle de Rome. L'empereur n'avait jamais songé à déplacer le centre du catholicisme, ni à changer l'institution qui lui servait de clef de voûte, mais seulement à s'emparer de ceux qui la dirigeaient. Aussi Paul III fut-il fort insensible à l'accroissement de ses prérogatives apostoliques, tout préoccupé qu'il était de sa situation politique. Il subissait avec une mortelle répugnance l'effacement de ce rôle subordonné. Il résolut de profiter de la première occasion qui s'offrirait à lui pour s'en affranchir. Au moment où Charles était le plus sérieusement engagé avec les armées de la ligue protestante, le pape lui retira tout-à-coup ses troupes qui gardaient des positions importantes et en même temps il transporta par décret les séances du Concile de Trente à Bologne, afin d'y faire prévaloir plus aisément l'élément italien.

Cette défection perfide, mais jusqu'à un certain point légitimée par les procédés dont on avait usé envers lui, ne fut malheureusement soutenue que par d'impuissantes intrigues et ne lui attira que des humiliations. C'était alors ou jamais le cas d'agir avec énergie et décision : il recommença à temporiser, hésita entre plusieurs déterminations, pour n'en choisir aucune. Privé de son fils, à qui il avait constitué Parme et Plaisance en principauté, selon l'usage mis à la mode par les derniers pontifes, trahi par ses neveux, dont l'établisse-

ment lui avait coûté beaucoup de labeur, le vieux Farnèse s'abandonna lui-même et mourut dans un accès de découragement (1549).

Le règne de Jules III ne fut qu'une longue villégiature, pendant laquelle il laissa l'empereur et le roi de France se disputer l'Italie, comme si cette question ne le regardait pas. Celui de Marcel ne fut qu'une approbation de quelques jours. Le choix du Conclave amena au pontificat un homme qui était l'ennemi le plus décidé de l'influence espagnole et qui passa presque toute sa vie à la servir malgré lui, Paul IV.

C'était ce même Caraffa qui avait été l'âme damnée de la nouvelle Inquisition, et dirigeait avec Lainez et Salmeron la réaction du Concile de Trente. Caractère hautain et colérique, son orgueil de prêtre et d'Italien se révolta contre la dépendance humiliante qui lui était imposée. Profitant de l'abdication de Charles-Quint qui séparait de nouveau l'Espagne de l'Empire et remettait tout en question, il fit le serment de chasser les Espagnols de la Péninsule, invoqua contre eux le ciel et la terre, frappa Philippe II de l'anathème, confisqua les biens de ses partisans, offrit Naples au duc de Guise, rappela les Français et soutint la guerre avec les troupes que lui envoyèrent les bandes suisses et quelques chefs de lansquenets luthériens, contre les armées du très catholique duc d'Albe. Dans son emportement patriotique il alla jusqu'à demander des secours à Soliman I^{er}.

Le sort de la guerre fut décidé non en Italie mais en France, par la bataille de Saint-Quentin. Ce fait prouve suffisamment combien les Italiens étaient restés en dehors d'un débat qui intéressait si directement l'avenir de leur patrie.

Caraffa, renversé par ce coup de foudre, dut se soumettre en frémissant de colère. Il se fit en lui une de ces révolutions soudaines qui sont familières aux caractères extrêmes et violents. Il s'affaissa comme si un ressort eût été brisé en lui, courba la tête, avala sa honte, devint un autre homme. A dater de ce jour le politique disparut, l'inquisiteur seul resta. Il rompit avec son passé, ne fit point une seule tentative en faveur de la cause qu'il avait embrassée et disgracia ses neveux, qui avaient été ses coopérateurs. Tout ce qui lui restait d'ardeur et d'activité fut employé à veiller sur le dogme et à brûler les hérétiques. Il perfectionna la congrégation inquisitoriale dont il ne manqua plus la séance, et couronna sa vie en instituant une fête en l'honneur de saint Dominique, le convertisseur des Albigeois.

Il ne fut pas plus heureux comme diplomate que comme guerrier. Il montra spécialement dans ses rapports avec l'Angleterre le même esprit de modération qui avait dicté toute sa conduite. Elisabeth hésita un instant entre la Réforme et le Catholicisme à l'époque où elle faillit donner sa main à Philippe II. Des négociations s'ouvrirent à ce sujet. Un ambassadeur anglais vint exposer à Caraffa les vœux secrets de sa souveraine. Caraffa lui répondit que cette bâtarde devait, avant toute chose, se démettre de la couronne et lui laisser le soin de disposer comme il l'entendrait d'un royaume qui était un fief du Saint-Siège. Elisabeth n'hésita plus et devint une protestante fervente.

Ainsi depuis le commencement du seizième siècle les papes s'étaient tour à tour proposé trois buts : celui de relever le pouvoir temporel du Saint-Siège, celui

d'affranchir l'Italie et celui d'étouffer la Réforme. Et lorsque Paul IV mourut, en 1559, ils avaient consacré leur propre dépendance, aggravé l'asservissement de l'Italie par la double consolidation de l'Autriche à Milan et de l'Espagne à Naples, et assuré le triomphe de la Réforme en divisant les forces de l'Empire toutes les fois qu'il avait été à la veille de l'écraser.

Le pontificat de Pie IV n'eut de remarquable que la conclusion du Concile de Trente qui durait depuis dix-huit ans. Il exprimait assez, par ses interminables délibérations, auxquelles se mêlèrent des débats tumultueux et quelquefois des rixes, l'incertitude et la perplexité des chefs de l'Église en présence des dangers qui la menaçaient.

La prépondérance épiscopale soutenue par les Espagnols, en haine de la centralisation romaine, qu'ils eussent volontiers transportée à Madrid, si une telle substitution eût été possible, fut à la veille d'y triompher sous la forme d'un hommage rendu aux principes de la primitive Église. Les Allemands et les Français furent de leur côté sur le point d'emporter d'assaut le mariage des prêtres. Mais le célibat resta vainqueur, et la suprématie du pape sortit de la lutte plus forte du moins au point de vue spirituel. On sentit la nécessité de donner à la discipline de l'Église toute la force qu'elle était susceptible de recevoir. La hiérarchie fut soumise à des règles plus étroites et plus sévères que jamais ; elle fut entièrement soustraite à la juridiction laïque et concentrée dans la main du chef de l'Église. Loin d'obtenir l'émancipation qu'ils réclamaient, les évêques perdirent le peu d'indépendance qu'il leur restait et les papes se firent attribuer par le Concile le droit

exclusif d'interpréter ses décisions, faculté qui le constitua en juge souverain de la foi, et donna lieu au dogme monstrueux de l'infaillibilité des papes.

Le résultat de cette sorte de coup d'État, de dictature improvisée, fut d'entraîner irrévocablement la papauté dans les voies de la réaction à outrance qu'elle avait jusque-là entravée plutôt que favorisée, parce qu'elle la voyait dirigée par une autre main que la sienne, exploitée contre elle, et qu'elle impliquait momentanément un sacrifice presque complet de la domination temporelle. Le Catholicisme partout vaincu par l'élan des Réformés, retrouva des forces nouvelles dans ce suprême effort de contraction, et reprit peu à peu l'offensive. Telle fut la vigueur que lui rendit cette rude discipline que, dans la mêlée qui suivit, le Protestantisme ne dut lui-même son salut qu'à un mouvement de concentration analogue dont le Calvinisme fut l'instrument et l'expression. Cette doctrine, qui eut pour dogme le fatalisme, pour moyen, la démocratie, pour but la dictature, apporta à la Réforme l'organisation militaire, l'épée sans laquelle elle périclitait.

Le monde catholique ne cessa pourtant pas encore d'avoir une seconde capitale dans Madrid ; mais Philippe II dut renoncer, non sans regret, à être pape et se résigner à son rôle de bras séculier. Bien que ses dissentiments avec la cour de Rome fussent encore fréquents, on le fit taire de part et d'autre pour obtenir l'unité d'action que réclamait la gravité des circonstances.

Les cardinaux avaient élu un Saint, Pie V. Il avait été moine dominicain et grand inquisiteur. Il montra ce que c'est la sainteté armée du pouvoir absolu. Il

continua à observer ponctuellement sur le trône toutes les abstinences de la vie du couvent. Il pria, jeûna, se donna la discipline, s'habilla d'étoffes grossières; jusque-là rien de mieux. Mais il mêla à ces perfections des vertus qui firent regretter les vices de Borgia. Il fit percer la langue des blasphémateurs. Il réforma le Tribunal de l'Inquisition qui lui paraissait trop mou, lui donna des statuts tranchants comme la hache, lui fournit une foule de littérateurs et de philosophes inoffensifs à brûler vifs, entre autres, l'immortel et infortuné Jordano Bruno. Il poussa sur les Pays-Bas révoltés les bandes féroces du duc d'Albe et de Philippe II qui hésitait entre les voies de la rigueur et celles de la conciliation ; il excommunia la reine Elisabeth, et osa nourrir la folle espérance de conduire une armée de débarquement en Angleterre ; enfin il décida, par les plus pressantes sollicitations et par des subsides pécuniaires, Catherine de Médicis à déclarer la guerre aux Réformés français, lui envoya un corps de troupes auxiliaires après avoir donné pour instruction au comte de Santafore, qui les commandait, de ne faire aucun quartier aux Huguenots et de tuer tous les prisonniers sur place. Mais Saint-Pie V n'eut pas la consolation de voir la Saint-Barthélemy qu'il avait préparée depuis le début de son pontificat et qu'il appelait de tous ses vœux. Il mourut la veille de ce sanglant autodafé, semblable à ce prophète qui expire en présence de la terre promise, mais sans être assez heureux pour y pénétrer.

Cette joie fut accordée à son successeur Grégoire XII. Il reçut la nouvelle du massacre avec des transports d'allégresse, fit tirer le canon, chanter le

Te Deum et peindre un tableau commémoratif de ce glorieux événement. Mais il se laissa bientôt distraire de sa tâche par des soins profanes, comme la réforme du calendrier, et ne fut qu'un pâle continuateur du Saint-Pie V, que Sixte-Quint remplaça plus dignement (1584).

Le règne de Sixte-Quint marque tout à la fois l'apogée de l'influence espagnole et l'instant où elle commença à décliner. Il y avait dans cette étrange individualité, où manquait la grandeur, mais non la force, des instincts d'orgueil et de patriotisme qui grondaient sourdement contre l'autocratie de Philippe II. Il le détestait, mais il le subit ; ne fallait-il pas à tout prix conserver à l'Église l'épée de cet exterminateur de l'hérésie ?

C'est ainsi qu'il admirait personnellement le grand caractère d'Elisabeth et rendait justice à la supériorité de Henri IV, tout en lançant contre l'une, l'invincible *Armada*, et en soudoyant contre l'autre, la démocratie de la ligue. C'est ainsi encore qu'il abhorrait la Compagnie de Jésus, et qu'il recula toujours au moment de la frapper, et, lui accorda même des privilèges.

Sixte-Quint est cependant le dernier pape qui, par l'énergie de son caractère, l'audace et l'âpreté de son ambition, l'activité de sa politique entreprenante, rappelle les pontifes du moyen-âge. Mais son esprit sans mesure et sans pénétration, plus brouillon que sagace, lui fit illusion sur les limites du possible. Les succès de la réaction catholique en Allemagne et en France l'enivrèrent au point qu'il crût à la possibilité d'une restauration de la monarchie théocratique ; annonça

hautement l'intention de relever « cette puissance supérieure à tous les rois de la terre, instituée pour précipiter du trône les princes infidèles et les pousser dans l'abîme avec les ministres de Satan », et il se prit à penser avec complaisance que lui, l'ancien gardeur de pourceaux, serait le héros d'une telle révolution.

Pour en venir plus facilement à bout, il commença par écraser ses sujets d'impôts nouveaux qui avaient échappé à la fiscalité déjà si perfectionnée des temps antérieurs, et entassa des millions d'écus d'or dans les caves du Vatican. En attendant qu'il réalisât la domination universelle, Baronius en écrivit l'histoire, et Bellarmin, la théorie, presque aussi oubliée que la pratique. Sous l'inspiration de Bellarmin, les prêtres démagogues de la ligue, Panigarole, Boucher Feuardent, la propagèrent au sein des masses populaires qui avaient fait la Saint-Barthélemy. C'était toujours ce même système, cher à l'ignorance démocratique, d'une souveraineté revendiquée au nom du peuple contre les rois, mais au profit d'un pouvoir mille fois plus tyrannique que ne l'était l'autorité royale.

A cette grande ambition Sixte-Quint joignait d'autres vues encore plus chimériques et plus impraticables. Il pensait à chasser les Turcs de Constantinople avec l'appui de la Perse, à conquérir l'Égypte, à percer l'isthme de Suez, projet alors un peu prématuré et surtout hors de saison, car, pendant qu'il se livrait à ces beaux rêves, les *bravi*, débris du régime des *condottieri* tombé en poussière, ravageaient sous ses yeux la campagne romaine, comme s'ils n'avaient gardé aucun souvenir des épouvantables exécutions par lesquelles il les avait d'abord comprimés.

On connaît le résultat de sa politique cruelle et maladroite dans les Pays-Bas, qui furent perdus pour l'Espagne et pour l'Église. Elle eut moins de succès encore en Angleterre. On se demande, en examinant sa conduite dans cette circonstance, si ce bizarre esprit ne cédait pas à une humeur fantasque, impérieuse et violente, plutôt qu'à une volonté raisonnée. Après avoir échangé une excommunication avec l'amazone britannique qui lui rendit coup sur coup son anathème, après avoir donné ses États à Philippe II, on le voit presque aussitôt se réjouir publiquement de la ruine de l'invincible *Armada*, et inviter la reine à prendre sa revanche en opérant une descente en Espagne, sans oser lui-même rompre avec cette puissance qui lui était odieuse.

Son intervention fut plus heureuse en France puisqu'elle finit par imposer à Henri IV la célèbre transaction qui un peu plus tard lui donna le royaume. Mais ce ne fut là qu'un demi-succès, fort inférieur aux espérances qu'il avait conçues, puisque le roi sauvegarda, par l'Édit de Nantes, les droits qu'il avait compromis par son abjuration. Cette réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siège, négociée par les Vénitiens, et agréée, mais non conclue, par Sixte-Quint, fut de la part de ce dernier une vraie trahison contre Philippe II, qui avait pris fort à cœur les offres des démocrates de la ligue, et se flattait de faire de la France une province de l'Espagne.

Cet échec marqua le déclin de l'influence espagnole, qui succomba encore plus rapidement qu'elle ne s'était élevée. Le peuple espagnol s'arrêta court au milieu de son essor, comme si la prodigieuse dépense

d'énergie et de vitalité qu'il avait dû faire pour conquérir, en si peu de temps, la moitié de l'Europe, couvrir l'Océan de ses flottes et peupler de ses colonies l'immense continent américain, avait subitement épuisé sa force d'expansion.

Ses apôtres et ses hommes d'État, Charles-Quint, Ignace de Loyola, Philippe II, Lainez, etc., avaient sauvé l'Église par une opération semblable à celle qui se pratique à bord des navires battus par la tempête. On jeta à la mer tout le luxe inutile ou gênant, tel que celui des rares institutions libérales qui s'étaient conservées dans son sein. Elle reçut d'eux sa forme définitive, sa discipline, son art, son tempérament, son esprit. L'ascétisme du dix-septième siècle est tout espagnol. L'Espagne lui fournit à ce moment, et d'une seule portée, une telle fourmilière de docteurs, de prédicants et de casuistes, que rien dans l'histoire du monde ne saurait donner l'idée de cette déplorable fécondité.

Cette influence laissa surtout une empreinte profonde sur l'Italie du seizième et du dix-septième siècles. La combinaison de ces deux génies si différents, de la familiarité italienne avec l'enflure espagnole, ce mariage de la passion et de la mobilité avec la roideur et la sécheresse mit au monde un produit louche, équivoque, bâtard, une génération d'impuissants et d'avortons nés pour l'ignominie du sigibéisme. Les mœurs affectèrent une austérité hypocrite, les manières prirent un ton à la fois guindé, pédantesque et servile. L'étiquette naquit, et avec elle, la grande domesticité, plus basse que la petite. L'art tomba dans un fade naturalisme imité des maîtres espagnols. La littéra-

ture, épurée par l'inquisition, devint comme la dévotion, une sorte d'*exercice spirituel*, c'est-à-dire, un répertoire de vaines minuties et de formules toutes faites. Elle se fit pardonner ses témérités d'autrefois à force de nullités, de platitudes et d'orthodoxie. Il ne se produisit qu'une seule exception à ce néant, ce fut la *Jérusalem délivrée*, le plus catholique et le plus dévot des poèmes, et aussi le plus artificiel, une contrefaçon de l'*Énéide*, l'imitation d'une imitation.

Un trait suffit pour caractériser le goût de Sixte-Quint, qui se croyait tenu de protéger les arts. Ne pensant pas, et avec raison, avoir assez fait pour la gloire en faisant hisser les statues des apôtres Pierre et Paul à la place de celles de Trajan et d'Antonin sur les deux colonnes qui les portaient, et en plantant une croix dans les mains de la Minerve antique, il voulut effacer tout le siècle de Léon X par un mouvement sans pareil. Cela consista à dresser à grands frais l'Obélisque devant l'église de Saint-Pierre. L'opération terminée, on frappa par son ordre des médailles en commémoration de cet immense évènement, et on en fit notifier la nouvelle à tous les princes de la chrétienté.

Cette époque est pourtant une époque glorieuse auprès de celles qui suivirent. Après Sixte-Quint, le vide et le silence se font dans cette histoire pour n'être plus interrompus que de loin en loin par d'impuisantes aspirations.

II

DÉCADENCE DE LA PAPAUTÉ

(XVII^e SIÈCLE.)

Les guerres de religion furent le dernier enjeu de la puissance des papes.

Tant qu'elles conservèrent leur caractère de fanatisme et de sincérité, tant que dura cette propagande de la fureur, les papes, portés en quelque sorte par des passions que, le plus souvent, ils ne partageaient pas, restèrent par la force des choses à la tête des nations chrétiennes.

Mais du déchainement aveugle de ces passions et des chaos d'atrocités qu'elles enfantèrent d'un côté comme de l'autre, se dégagait une pensée d'impartialité qui le condamna au nom de leurs propres excès et s'éleva à un idéal de justice placé au-dessus de leurs agitations.

La notion moderne de l'État considéré comme un être abstrait, impersonnel, tolérant, ne commença à prévaloir qu'à la suite des guerres de religion. C'est elle, que la partie des Politiques proclama le premier en France, en déclarant les opinions religieuses déchues du gouvernement des peuples.

L'État, leur héritier, était tenu à la modération, à

l'équité, au désintéressement, à toutes les qualités dont elles n'avaient pas su se montrer capables.

Ainsi l'expérience, le sens pratique, la diplomatie des grandes affaires, conduisaient aux mêmes vérités que la philosophie spéculative; les hommes d'État venaient confirmer les conclusions des penseurs de la Réforme et de la Renaissance.

Le nouveau principe fut loin, sans doute, de triompher pleinement dès lors. Il devait être exploité au profit des dynasties avant d'être appliqué dans l'intérêt des nations; mais son introduction amena, dès le dix-septième siècle, de très-heureuses améliorations dans le droit public de l'Europe.

Les alliances et les guerres s'y décidèrent par des considérations d'équilibre ou de prépondérance protectrice de l'indépendance individuelle de chaque gouvernement et tout à fait étrangères aux siècles précédents. Le nouveau principe s'imposa sous mille déguisements à ceux mêmes qui refusaient de lui rendre hommage. Ils avaient beau invoquer les vieilles passions. L'intérêt religieux n'était qu'un masque dont ils couvraient leur ambition politique.

Le catholicisme n'était plus qu'une arme dont ils se servaient pour obtenir dans leurs États le nivellement et l'unité dont ils avaient besoin.

Les convenances particulières de la cour de Rome étaient d'un intérêt fort secondaire dans un ordre de choses où dominaient de telles préoccupations. Aussi voit-on la papauté perdre toute influence non-seulement sur les affaires générales de l'Europe, mais même sur les faibles mouvements qui agitent l'Italie au milieu de la torpeur où elle est plongée.



En réalisant le *désideratum* que lui avait légué Sixte-Quint, c'est-à-dire en réconciliant Henri IV avec l'Église catholique, Clément VIII mit sur le trône la vivante personnification de la politique qui pour longtemps allait gouverner l'Europe. C'était porter un coup mortel à la domination austro-espagnole, la seule puissance dont les intérêts eussent pu se concilier avec une restauration pontificale.

La conquête du duché de Ferrare que, grâce à l'appui de la France et malgré l'Espagne, il reprit à la maison d'Este comme un ancien fief du Saint-Siège, suffit pour lui faire illusion sur l'inopportunité de la rupture d'une alliance à qui, malgré ses inconvénients, les papes avaient dû leurs derniers jours d'éclat et de grandeur. Du reste, pas plus que ses prédécesseurs il n'osa se prononcer par une attitude franche et courageuse, contre une domination qu'il détestait. Après son expédition sur Ferrare, il s'arrêta comme effrayé de son succès.

C'est tout ce qu'il sut entreprendre contre un ennemi déjà si faible, qu'une conspiration menée par un rêveur comme Campanella faillit le chasser pour toujours du royaume de Naples.

Paul V montra plus d'intelligence encore lorsque, à propos d'une question des dîmes et d'un conflit de la juridiction ecclésiastique avec la justice civile, il déploya tout le vieil appareil des excommunications et des interdits pour foudroyer la République de Venise. Un moine avait été puni de mort pour un viol suivi d'un assassinat, un chanoine et un abbé étaient détenus après avoir été convaincus, selon toutes les formes légales, d'incestes, d'adultères et d'empoison-

nement. Paul demanda qu'on remit les coupables aux mains de son nonce apostolique, et sur le refus du Sénat vénitien, il lança l'interdit sur Venise. Il ne tint pas à lui que l'Italie ne redevint, sous ce prétexte, le champ de bataille des armées étrangères. Il s'efforça de coaliser toutes les cours de l'Europe contre ce petit État, dont l'étoile pâlisait depuis la découverte de l'Amérique et le développement des puissances occidentales. Mais ce coup lui réussit moins bien qu'à Jules II. Il se trouva heureusement que l'Espagne, dont il réclama surtout le secours en cette circonstance, et la France, que les Vénitiens appelèrent à leur aide, avaient ailleurs des occupations qui ne leur permirent pas d'offrir aux parties belligérantes autre chose que leur médiation.

Le pape dut à regret s'en tenir à une guerre de plume qui fut soutenue par Baronius et Bellarmin d'une part, et de l'autre, par Fra Paolo Sarpi. La République, dirigée en cette occasion par les courageuses inspirations de ce religieux qui devait payer cher son éloquence et sa hardiesse, coupa court aux intrigues et à l'agitation, en bannissant les jésuites du territoire vénitien, en y interdisant la publication des bulles pontificales. Le clergé fut intimidé et maintenu dans l'obéissance aux lois de l'État. Paul V, voyant l'opinion de l'Europe se prononcer à l'unanimité contre ses prétentions, et désespérant de réduire la République avec ses seules forces, se résigna à accepter la médiation de la France et se contenta d'une satisfaction plus apparente que réelle. On sauva son amour-propre en livrant les prisonniers au cardinal de Joyeuse, le représentant de Henri IV, qui les remit au

nonce ; mais la République fut absoute, sans rien changer aux lois qui avaient donné lieu à l'interdit. Le Pape laissa intacte la législation qu'il avait d'abord déclarée impie et sacrilège. Peu après cette transaction, Fra Paolo Sarpi tombait frappé de quinze coups de stylet. Il guérit, écrivit l'histoire du différend dans lequel il venait de figurer si honorablement, et fut encore en butte à des tentatives d'assassinat qui se renouvelèrent jusqu'à la fin du pontificat de Paul V.

Un tel échec donne la mesure de ce que pouvait être son influence dans les autres États de l'Europe. Les anciens partis religieux n'avaient pourtant désarmé ni en Allemagne, ni en France, témoin la mort d'Henri IV, qui fut leur ouvrage et qui réveilla leurs mutuelles défiances : mais ils étaient discrédités et ne furent bientôt plus que des instruments, au lieu d'être, comme naguère encore, le principal moteur des combinaisons politiques. Les princes qui affichaient le plus hautement leur orthodoxie avaient cessé de faire prendre le mot d'ordre à Rome. Ferdinand II lui-même, l'élève des jésuites et le héros de la réaction catholique en Allemagne, s'appuya sur les passions religieuses pour y relever la maison d'Autriche, mais il prouva en plusieurs circonstances qu'il savait fort bien se passer de l'approbation du Pape, et ne se souciait nullement de rétablir une autorité si essentielle au catholicisme.

L'esprit de cette transformation si importante se montra surtout dans la question de la Valteline.

Une des grandes causes de l'affaiblissement de la puissance austro-espagnole, depuis la mort de Charles-Quint, avait été le refroidissement toujours

croissant des deux cours de Vienne et de Madrid. Leurs communs périls, et l'évidente solidarité de leurs intérêts leur inspirèrent l'idée d'un rapprochement. Pourquoi une alliance nouvelle ne leur rendrait-elle pas la prépondérance que leur avait donnée leur union sous le sceptre de Charles ? Afin de faciliter les communications que l'exécution de ce projet rendait nécessaires entre les deux États, elles occupèrent les défilés de la Valteline qui leur servaient de point de jonction en Italie. Grâce à ce rapprochement de frontières, l'empereur et le roi pourraient mettre en commun leurs troupes et leurs ressources et se porter ensemble sur les points menacés ; ils allaient, en un mot, ne plus faire qu'un.

La Savoie et Venise furent les premiers à jeter le cri d'alarme, à dénoncer une usurpation qui menaçait si directement leur indépendance. La France vit se relever devant elle le spectre de Charles-Quint, elle se déclara prête à s'y opposer par les armes. Grégoire XV, nouvellement élu pape, s'interposa, supplia et obtint qu'on lui laisserait occuper la Valteline avec ses troupes jusqu'au règlement définitif du différend. Mais Grégoire étant mort sur ces entrefaites, son successeur, Urbain VIII, apprit tout-à-coup, à sa grande surprise, que, sans plus tenir compte de sa médiation, que de leurs propres engagements, les Français venaient de déclarer la guerre à l'Autriche et à l'Espagne, de chasser les garnisons pontificales de la Valteline, de s'allier étroitement à l'Angleterre, à la Hollande, au Danemark, à toutes les puissances protestantes de l'Allemagne. Et quel était l'artisan de cette grande combinaison politique, si étrangère aux

préoccupations et aux calculs des passions religieuses? C'était un cardinal de la sainte Eglise, le cardinal de Richelieu. Afin que le Pape ne pût se méprendre sur le sens de cette détermination, lorsqu'on se décida à faire la paix, le traité fut signé sans même qu'il eût été consulté (1626.)

Ce ne fut pas davantage une pensée religieuse qui inspira le cardinal de Richelieu lorsque, après l'insuccès de cette première tentative pour abaisser la maison d'Autriche, il s'allia momentanément avec elle et avec l'Espagne contre l'Angleterre dont il avait à se plaindre, et dont Urbain, abusé par ce facile revirement, espéra un instant voir le complet anéantissement. Il prit pour une conversion ce tatonnement du génie devant des obstacles imprévus.

De même, lorsque Richelieu anéantit les calvinistes français à la Rochelle, il frappa en eux, non une secte hérétique, mais un parti politique, dont l'indiscipline nuisait à la transformation unitaire qu'il voulait accomplir en France. On ne saurait juger trop sévèrement certaines tendances de son administration, mais on doit lui rendre la justice de reconnaître qu'il sut s'élever plus que personne au-dessus des préjugés de la classe à laquelle il appartenait, et ne déploya jamais contre les Réformés le zèle trop étroit, la fureur de prosélytisme et de persécution que montra Louis XIV. En cela, comme à toute chose, domine de très-haut ce roi. Le prêtre agit en politique, et le roi en inquisiteur.

Son alliance avec l'Espagne était trop contraire à l'idée si juste qu'il avait du rôle politique de la France à l'étranger, pour survivre à la nécessité passagère

qui l'avait fait naître, et pour être autre chose qu'un expédient. Le triomphe de la réaction hispano-autrichienne en Allemagne, la prépondérance écrasante que Ferdinand y acquit, grâce à la propagande de ses armées et surtout des jésuites qui opérèrent des miracles de conversion en alternant à propos l'onction, la diplomatie et la pendaison. Les projets ambitieux de restauration impériale en Italie qu'il osa concevoir dan l'enivrement de son succès, ne tardèrent pas à ramener Richelieu aux traditions politiques de Henri IV, qu'il avait embrassées au début de son ministère. Il n'eut plus désormais d'autre pensée que de maintenir à tout prix l'indépendance des États de la grande République européenne, en abaissant les puissances qui compromettaient leur sécurité et en empêchant la formation de tout centre de domination menaçant pour la paix du monde.

La succession du duché de Mantoue, dévolue au duc de Nevers, de la branche française de la maison de Gonzague, offrit à Richelieu l'occasion qu'il cherchait de rompre de nouveau avec l'Autriche et l'Espagne.

Cette fois, Urbain VIII lui-même, se croyant menacé dans sa souveraineté temporelle par le progrès de la domination impériale, entra secrètement dans la ligue protestante dont Richelieu fut l'homme d'Etat et Gustave Adolphe le héros. Mais à l'exemple de ses prédécesseurs, Urbain n'exerça aucune influence dans les péripéties de la guerre de Trente Ans, qui, sous des signes de ralliement empruntés aux luttes religieuses, obéissait à un principe nouveau dont le sens lui échappait.

Il eut la naïveté de s'étonner que Gustave-Adolphe, après avoir délivré l'Allemagne de l'autocratie autrichienne par ses foudroyantes victoires, se montrât plus préoccupé de constituer de nouveaux Etats et de nouveaux groupes politiques capables à résister à un tel voisinage, que de rendre à l'Eglise les évêchés qu'elle avait perdus. Il ne soutint d'ailleurs Richelieu qu'avec la dernière mollesse dans la longue guerre que celui-ci fit aux Espagnols en Italie, et il laissa prendre le premier rang dans les affaires de la Péninsule à un petit Etat qui jusque-là n'y avait figuré que fort obscurément, à la Savoie, encore était-elle gouvernée par une régente. Aussi fut-il seul à s'étonner lorsqu'à la conclusion de la paix qui consacra l'abaissement de la maison d'Autriche, il s'aperçut qu'il n'avait été qu'un instrument secondaire du cardinal ; mais son dépit ne le servit pas mieux que son inutile complaisance.

Ce malheureux essai fut pour longtemps la dernière intervention des papes dans une affaire européenne. Ils renoncèrent aux grandes ambitions pour se renfermer dans les misérables minuties de leur petit gouvernement. Du désir de s'emparer de l'empire du monde ils étaient tombés à celui de gouverner l'Italie ; du rêve de la royauté italienne, à l'ambition subalterne d'établir leur famille en fondant des principautés pour leurs neveux ; ils n'aspirèrent plus désormais qu'à les gorger de biens ; ce fut le dernier songe de leur puissance expirante.

L'administration des Etats romains était dès lors, comme jusqu'à la fin du pouvoir temporel des papes, un mécanisme savamment compliqué pour arriver à

l'immobilité, un système organisé de façon à étouffer sans bruit et sans éclat, par le seul manque d'air, toute activité, toute expansion intellectuelle, tout progrès industriel ou scientifique, tout essor, en un mot, qui aurait pu y rendre l'élément laïque indépendant, éclairé, énergique, entreprenant. Il n'y avait déjà de place à Rome que pour deux classes d'hommes : la domesticité et le privilège. Le commerce n'y existait que sous la forme du trafic des choses saintes. La science n'y trouvait que la torture ou la prison perpétuelle en la personne de Galilée. L'agriculture, ruinée par l'anéantissement des petits centres de la campagne, par la destruction de la noblesse, par l'incurie cléricale, complice de la malaria, ne laissait d'autre issue aux activités que des fonctions serviles improductives, où tout était intrigue, vénalité, exploitation. L'appauvrissement, la ruine, gagnaient les familles les plus opulentes, grâce à la spoliation organisée sous la forme de *Monti* ; la misère et la mendicité se cachaient sous des dehors pleins de faste, derniers lambeaux de la pourpre romaine ; la dette prenait des proportions effrayantes, malgré les impôts, les emprunts et les subsides qui affluaient de tous les points du globe dans cette capitale de l'usure.

Le règne d'Innocent X ne fut qu'une rivalité de dix ans entre deux femmes, donna Olympia Maidalchina et donna Olympia Aldobrandino, qui se disputèrent tour à tour son cœur. Il ne voulut cependant pas passer sans laisser de traces dans l'histoire, et il eut aussi son exploit. Ce fut la destruction de la ville de Castro, qui fut rasée en expiation de la répugnance que son souverain, le duc de Parme, montrait à s'ac-

quitter d'une dette contractée envers le Monti. Une colonne s'éleva sur les ruines de cette malheureuse petite ville, dont les habitants furent condamnés à errer sans asile, et on y put lire une inscription prétentieusement laconique destinée à attester à la postérité l'énergie du pontife : « Ici fut Castro ».

Malheureusement pour sa mémoire, c'est la seule preuve qu'il en ait jamais donnée. Les instances de Mazarin pour le décider à se prononcer contre l'Espagne n'eurent pas plus de succès que celles du vice-roi de Naples pour le gagner à la cause espagnole. Mais lorsque celui-ci fut renversé par la double révolution qui faillit mettre fin à la domination espagnole en Italie à la suite de la courte dictature de Mazarin, Innocent n'hésita pas à sortir de sa neutralité. Il promit tout son appui au duc de Guise comme au légitime héritier des ducs d'Anjou. Il le décida, par ses promesses, à venir revendiquer cet héritage, et abandonna ce prétendant avec empressement aussitôt qu'un revirement de fortune annonça le rétablissement des affaires de l'Espagne à Naples (1650).

Il prit une part moins active encore à l'essai déguisé de restauration catholique pour lequel le roi d'Angleterre Charles I^{er} porta à la même époque sa tête sur l'échafaud. C'étaient là des questions qui n'intéressaient plus la papauté, et elle portait la peine de cette indifférence. Les cabinets le lui rendaient en dédain en feignant d'ignorer jusqu'à son existence. On ne la voit figurer dans aucun des traités qui signalent la fin du dix-septième siècle, et cette omission calculée inspira au même Innocent un acte d'extravagance qui mit le comble à la déconsidération où la cour de

Rome était tombée. Lorsque la paix de Munster apporta un terme provisoire aux longs déchirements de l'Europe et permit aux nations meurtries, par tant de combats, de panser leurs blessures, une voix s'éleva pour protester contre le traité, c'était celle du représentant de Jésus-Christ.

L'outrage suit de près le mépris. Innocent X avait mérité le mépris, Alexandre VII reçut l'outrage. Ce fut le roi très chrétien, le nouveau Constantin, l'exterminateur de l'hérésie, Louis XIV enfin, qui se chargea de le lui infliger. L'insignifiance du prétexte qu'il choisit ne fit que mieux éclater son intention. Un jour les gens du duc de Créquy, son ambassadeur, se prirent de querelle avec les gardes corses du pape, et un homme fut tué dans la rixe qui s'ensuivit. Louis XIV, irrité, demanda, en termes pleins de hauteur, une réparation solennelle qui lui fut refusée. Le pape menacé par le roi, annonça l'intention de résister jusqu'à la dernière extrémité, fit des démonstrations ; passa des soldats en revue sur le Monte-Mario. Louis XIV occupa aussitôt l'Avignon. On annonça de sa part au pontife qu'un régiment allait s'embarquer pour Rome ; cela suffit. Le pape, humilié, traité aussi insolemment que s'il eût été le dey de Tunis, fit des excuses avec une faiblesse qui donnait raison au dédain qu'on lui témoignait, et s'engagea par le traité de Pise à ériger dans Rome même une pyramide destinée à éterniser le souvenir de sa honte (1662).

Odeschalchi, qui succéda, sous le nom d'Innocent XI, à l'inoffensif Astieri, montra plus de courage et de dignité, que depuis longues années on n'en avait vu sur le trône papal. Il tint tête à Louis XIV avec beau-

coup de fermeté dans deux circonstances successives.

La première fut la célèbre affaire de la Régale. On désignait sous ce nom un droit qu'avait le roi de France de percevoir les revenus de certains évêchés pendant leur vacance et de conférer les bénéfices qui en dépendaient. Louis XIV étendit par décret ce droit à tous les évêchés du royaume. Le pape réclama contre un acte qu'il considérait comme une usurpation sur les privilèges de la cour de Rome. Mais loin de se prononcer en sa faveur, le clergé de France se leva à la presque unanimité pour défendre l'œuvre de son roi. D'où lui venait ce zèle? C'est la mode de s'extasier ici sur l'esprit libéral et indépendant de l'Église gallicane. Qu'est-ce à dire pourtant? Ce clergé n'était-il pas le clergé des conversions forcées, et ce souverain, le roi des dragonnades?

Un examen moins superficiel donne le secret de ce libéralisme improvisé. On le trouve dans les procès-verbaux des assemblées du clergé de France, dans l'acte original du consentement des prélats à l'exclusion de la Régale. Le clergé était alors tout entier à une entreprise dont il poursuivait depuis près d'un siècle la réalisation et dans laquelle il ne pouvait se passer du concours du roi, la révocation de l'édit de Nantes. Il donna au roi la Régale avec l'appoint des contributions extraordinaires du don gratuit et le roi lui livra les Réformés. Les conditions de ce marché sont stipulées minutieusement dans une série de pièces officielles qui ne laissent aucune place à l'équivoque. Et afin qu'on ne se méprenne pas sur les mobiles qui l'inspiraient, le clergé de France eut soin de déclarer

expressément par l'acte lui-même que son consentement n'était dû qu'à sa reconnaissance pour les services que le roi avait rendus contre l'hérésie et pour ceux qu'il lui promettait encore.

Malgré l'entente extraordinaire dont cette décision était le témoignage, et qui faisait dire au grand Condé que l'Église de France était prête à se faire protestante si le roi l'eût désiré, Innocent XI n'hésita pas à la condamner, et donna lieu ainsi à la déclaration de 1682. C'était la vieille thèse des libertés de l'Église gallicane. Ces libertés avaient en effet fait partie des traditions nationales françaises, puisqu'elles remontaient par Charles VII et Louis IX jusqu'à Hincmar ; l'archevêque de Reims de la fin de l'époque Carlovingienne. Mais elles étaient en grande partie abandonnées depuis Louis XI et surtout depuis le concordat de François I^{er} avec Léon X.

Œuvre de circonstance, inspirée non par l'esprit d'indépendance mais par l'intention de donner un gage de servilité à un roi plus zélé que le pape et de qui on attendait de plus odieux services, abandonnée et reniée quelques années plus tard par ses propres auteurs et avec le plus lâche empressement, cette restauration des libertés gallicanes ne cache, sous la pompe hypocrite du langage que lui prêta Bossuet, qu'un expédient politique dont on ne pénètre pas sans dégoût les véritables mobiles. C'est ainsi qu'en défendant avec tant de passion les droits du pouvoir civil contre la cour de Rome, elle n'avait d'autre but que d'asservir définitivement Louis XIV à l'influence de son clergé. C'est ainsi encore que cette Église, si zélée pour ses libertés, imposait à ce roi une double persé-

cution religieuse, que le pape refusait d'approuver, de même qu'il n'hésita pas à blâmer la folle entreprise de Jacques II contre la constitution anglaise.

Moins de onze ans après cette bruyante promulgation des libertés gallicanes, un des successeurs d'Innocent recevait de Louis XIV une lettre pleine de repentir et d'humilité, qui atteste la faiblesse d'esprit où l'avait conduit le joug des confesseurs, et par laquelle il le suppliait de considérer la déclaration de 1682 comme non avenue. Les prélats qui l'avaient signée la désavouèrent en même temps par une adresse individuelle où se montre à nu la bassesse et l'indignité de ces persécuteurs courtisans : « Très-saint Père, disaient-ils, quand l'Église se livre enfin à la joie, quand tous les chrétiens recueillent les fruits de vos soins paternels et trouvent asile dans votre sein comme dans celui du plus tendre père, rien ne saurait m'être plus pénible que de voir que l'état présent des affaires me ferme encore l'accès des bonnes grâces de votre Sainteté. Sachant que j'éprouve ce malheur pour avoir assisté en 1682 à l'assemblée du clergé de France, je me jette aux pieds de votre béatitude, pour professer et déclarer que mon cœur est vivement affligé et au delà de tout ce qu'on peut dire, des choses qui se sont passées dans la dite assemblée et qui ont déplu à Votre Sainteté et à ses prédécesseurs. En conséquence, je regarde comme non décrété et je déclare qu'il faut regarder ainsi tout ce qui a pu être censé décrété dans cette même assemblée contre la puissance ecclésiastique et l'autorité pontificale... En offrant à Votre Sainteté ce gage de mon dévouement absolu et de mon profond respect, je désire que

jamais on ne puisse révoquer en doute l'obéissance que je lui dois et que je serai soigneux de lui rendre jusqu'au dernier jour de ma vie. J'espère donc que Votre Sainteté daignera me rendre ses bonnes grâces », etc.
14 Septembre 1693.

Tel fut le sort de la déclaration de 1682. Elle produisit cependant plus de résultats que ses auteurs ne l'avaient prévu, comme si on ne pouvait invoquer le nom de la liberté, même avec l'intention de la trahir, sans lui faire donner des fruits. L'opposition parlementaire s'en empara, et, bien qu'elle ne pût jamais devenir une arme bien redoutable dans de telles mains, elle servit plus d'une fois, au dix-huitième siècle, de sauvegarde à l'indépendance civile menacée par les réactions religieuses.

Dans tout le cours de cette affaire comme dans celle des Franchises, qui la suivit de près, Innocent XI montra un courage qui semble de l'héroïsme après les bravades si mal soutenues d'Innocent X.

Les Franchises étaient un droit d'asile établi au profit des ambassadeurs des grandes cours européennes à Rome. Toutes les puissances y avaient renoncé, tant il était suranné, abusif, contraire à toute équité. Heureux de saisir ce prétexte pour humilier son ennemi, Louis XIV revendiqua son privilège avec une arrogance insultante, et envoya à Rome, pour le faire respecter, le marquis de Lavardin avec une escorte de huit cents hommes. Le pape excommunia le marquis Lavardin, fit célébrer avec ostentation le service divin dans l'église Saint-Louis des Français. Le pape jeta l'interdit sur l'église. Lavardin alla braver le pontife jusque dans l'église de Saint-Pierre, y parut en

armes dans une attitude pleine de menaces et de provocations.

Loin de se laisser intimider par ces brutales démonstrations, Innocent tint bon jusqu'à la fin, et Alexandre VIII recueillit le bénéfice de sa fermeté en recevant la soumission de Louis XIV, qui renonça à son droit d'asile comme aux libertés gallicanes.

Mais ces deux succès d'une si mince importance, les seuls que la papauté ait remportés à la fin du dix-septième siècle, ne furent pas une compensation suffisante à l'état d'anéantissement où elle était tombée. Et cependant, l'avenir ne lui apportait que des menaces. La Grande-Bretagne, qu'elle avait un instant pu espérer de voir rentrer sous son obédience, grâce à la conspiration de Jacques II, lui échappait pour toujours par la consolidation définitive de sa double constitution politique et religieuse. La catholique Espagne, de plus en plus épuisée, agonisait, avec son roi Charles II, dont les cours étrangères se disputaient, de son vivant, l'héritage. Le Nord tout entier obeissait à des dogmes nouveaux, la France se montrait indocile, malveillante, tyrannique, sous le roi le plus orthodoxe qu'elle eût jamais possédé, et nourrissait déjà, avec Voltaire et Montesquieu, toute la génération qui devait préparer les voies de la grande ère de 1789. Enfin l'Italie, de plus en plus enfoncée dans la léthargie qui avait succédé à ses longues agitations, indifférente à son propre sort, incapable de manifester une volonté, semblait ne pas même soupçonner les mouvements qui remuaient l'Europe. Elle dormait en sommeil de décadence entre deux gardes-malades pleins de sollicitude, de sigisbéisme et la direction. Ils lui admi-

nistraient : pour remède, la prose assommante des casuistes ; pour récréation, les insipides marionnettes de la *Comedia dell'arte* ; pour plaisir, les joies du mariage en commandite ; et pour jouissance esthétique, les splendeurs de l'art jésuite. Grâce à ces deux exécuteurs testamentaires de la domination ecclésiastique *in extremis*, l'énergie virile atteinte en son foyer, la famille s'éteignait doucement dans l'affadissement, la langueur et l'ennui.



III

NULLITÉ POLITIQUE DE LA PAPAUTÉ

(XVIII^{me} SIÈCLE.)

Le commencement du dix-huitième siècle vit presque tous les trônes d'Italie mis à l'encan.

Le premier fut celui de Naples, que la mort du roi d'Espagne, Charles II, rendit vacant, et que les Bourbons, ses héritiers, disputèrent à la maison d'Autriche, ainsi que le Milanais et l'île de Sardaigne qui faisaient également partie de ses possessions. Le second fut celui de Toscane, que laissa libre la mort du dernier des Médicis. Le troisième fut le duché de Parme et de Plaisance, qui fut mis en disponibilité par l'extinction de la maison de Farnèse.

Ces successions donnèrent lieu à quatre grandes guerres et à autant de traités; quatre fois en quarante ans, changèrent par des remaniements complets la constitution, les limites et les souverains des États Italiens. On les vit tantôt adjugés comme annexe d'un royaume étranger, tantôt érigés en sorte de majorats pour l'établissement des cadets ou des bâtards des maisons d'Autriche, d'Espagne ou de Bourbon. Ils furent disputés, dépecés, tirillés en mille sens contraires, comme les épaves d'un héritage

par d'avidés collatéraux. Pendant ces tristes contestations qui remirent en question les destinées de l'Italie sous la forme la plus blessante pour l'amour-propre national, elle demeura tranquille spectatrice du combat dont elle devait être le prix, sans laisser paraître en une seule occasion son étonnement de ce qu'on ne songeât pas à la consulter.

Les ducs de Savoie se mêlèrent seuls à la lutte, dans un but ouvertement intéressé, pour prendre leur part du butin. Ils en tirèrent tout d'abord leur titre de rois. Ils trahirent tour à tour leurs alliés et se donnèrent au plus offrant, avec une rouerie ingénue, une effronterie charmante à force d'être naïve et spontanée. A chaque défection nouvelle ils augmentaient leur pécule, arrondissaient leurs petits États de quelque débris de territoire ou de province, sans scrupule et sans remord, persuadés que leurs descendants sauraient utiliser plus tard leurs pieux larcins, comme ces fils de famille qui réhabilitent par un emploi libéral et généreux les richesses mal acquises d'un père usurier.

L'arrangement d'Aix-la-Chapelle, qui mit un terme aux compétitions de l'Autriche, de la France et de l'Espagne, fut inspiré par des vues relativement désintéressées. L'impossibilité où se trouvait chacune de ces puissances de faire triompher exclusivement son influence dans la Péninsule et les principes de la politique d'équilibre, que la force des choses tendait à faire prévaloir depuis le dix-septième siècle, furent cause qu'elles résolurent d'un commun accord de fermer le champ de bataille, le gouffre où leurs armées venaient s'engloutir sans résultat, en rendant à l'Italie des souverains indépendants. Mais pas une d'elle n'eût la

pensée d'y établir au profit de l'Europe, l'unité que chacune avait espéré à son tour y fonder dans son propre intérêt. Les hommes d'État étaient unanimes à reconnaître que l'indépendance de l'Italie était indispensable au repos des États européens ; pas un d'eux ne songea, que la seule garantie efficace de cette indépendance était la nationalité, c'est-à-dire une constitution si non unitaire, du moins favorable à une action commune et solidaire des gouvernements italiens. Comment s'en seraient-ils préoccupés lorsque parmi ceux pour qui il y avait là une question de patriotisme, d'honneur et de vie, nul ne semblait s'en douter ou s'en souvenir ?

L'organisation politique qui sortit du traité d'Aix-la-Chapelle, loin de se prêter à une confédération des États de la Péninsule, y maintint au contraire, sous la forme d'influences dynastiques, tout l'antagonisme qu'y avait créé le conflit des dominations étrangères. Les armées de l'Autriche, de la France, de l'Espagne, évacuèrent l'Italie, à l'exception du Milanais qui resta à l'Empereur, mais les maisons régnantes de ces nations y gardèrent leurs représentants à Naples, à Parme, à Florence, ce qui suffit pour rendre l'union impossible.

Ce résultat, qui y avait plus activement travaillé que les papes ? Et même, qui, plus qu'eux contribuait à le maintenir ? On objecterait vainement la nullité de leur action politique au dix-huitième siècle. Leur existence seule était un obstacle permanent qui rendait toute grande reconstitution impossible. Quel que fût le sans-façon avec lequel la diplomatie venait de disposer, malgré les protestations de provinces qu'ils

considéraient comme leurs fiefs, elle était trop peu soucieuse de l'intérêt des peuples pour toucher jamais à l'arche sainte du patrimoine de saint Pierre. Il restait au centre de l'Italie comme un mur d'airain destiné à empêcher éternellement de se rejoindre les tronçons encore vivants de ce grand corps mutilé.

Les souverains pontifes n'avaient plus besoin de secours étrangers pour se maintenir contre des voisins hors d'état de faire un mouvement, tant ils étaient épuisés, affaiblis, expirants. On ne peut donc leur reprocher aucune part d'initiative dans les guerres du dix-huitième siècle ; mais leur responsabilité n'y est pas moins engagée que dans celle des temps antérieurs ; car si les Français, si les Espagnols, si les Allemands considéraient l'Italie comme leur propriété, comme leur proie ; s'ils en arrachaient les lambeaux, qui leur avait donné une telle opinion ? qui les avait appelés, encouragés, soutenus ?

La neutralité que les papes s'efforcèrent de conserver dans les luttes qui suivirent la guerre de la succession d'Espagne, ne fut donc que le tardif expédient de leur faiblesse. Encore n'eurent-ils pas même assez d'énergie pour la faire respecter. On voit Clément XI, d'abord favorable à Louis XIV et à son petit fils Philippe V, se tourner contre eux aussitôt que la coalition anglo-autrichienne triomphe. Ses successeurs montrent la même versalité. En cela du reste, les autres princes italiens les imitent avec une parfaite exactitude et changent sans vergogne avec la fortune.

Une seule fois ils conçurent sous l'inspiration d'un aventurier fourvoyé qui avait failli bouleverser l'Europe et qui avait du moins la vertu de l'ambition,

Alberoni, l'idée de réunir tous les États dans une ligue destinée à rétablir au moins l'ombre d'une autonomie nationale, à ne laisser subsister dans la Péninsule que des gouvernements choisis ou acceptés par les Italiens et non imposés par l'Europe, à en bannir toute domination étrangère. Les circonstances semblaient rendre l'entreprise facile. Une femme, Marie-Thérèse, occupait le trône d'Autriche, et son empire menaçait à chaque instant de se disloquer. La France et l'Espagne satisfaites par l'établissement d'un Bourbon à Naples, encourageaient le projet. L'abstention de Venise malade de langueur et de stérilité, et la trahison du duc de Savoie, toujours fidèle à sa politique mercantile et perfide firent le reste.

Ces contestations officielles et réitérées du décès d'un grand peuple qui avait si longtemps porté dans ses mains le flambeau de la civilisation, eurent lieu précisément à l'époque où les nationalités européennes s'affirmèrent avec le plus de force et d'originalité; l'Angleterre par la victoire définitive de son admirable constitution; la France par sa grande création philosophique du dix-huitième siècle qui devait renouveler le monde; l'Allemagne par la formation de la Prusse, le vrai centre de la personnalité germanique; la Russie par la puissante improvisation de son héros Pierre le Grand. Seule l'Espagne semblait, comme l'Italie, atteinte aux sources mêmes de la vie, et pour avoir embrassé la même cause, mais du moins elle n'avait pas cessé de s'appartenir à elle-même.

Ce court dénombrement, dans lequel entrent trois puissances hostiles par nature au catholicisme, et une quatrième qui s'en éloignait plus encore peut-être,

bien qu'elle continuât son nom antique de très-chrétienne, dit suffisamment combien la voix des souverains pontifes devait être peu écoutée dans les conseils de l'Europe. Aussi n'essayent-ils plus même de la faire entendre. Ils s'absorbent volontairement dans les intrigues lilliputiennes, ou de querelles théologiques qui n'ont plus le privilège de passionner les peuples. Encore ne font-ils en cela que suivre l'impulsion au lieu de la donner. C'est ainsi que la fameuse bulle *Unigenitus*, dirigée contre les Jansénistes et qui souleva en France de si bruyantes clameurs, fut bien plutôt l'œuvre du clergé de France et des Jésuites que celle de Clément XI qui y mit le sceau apostolique (1713).

Les préoccupations de son successeur Innocent XIII sont d'un ordre encore moins élevé. Il ne songe qu'à faire payer le plus cher possible au cynique abbé Dubois, son chapeau de cardinal, et l'abbé, dont c'est le caprice, achète successivement le pape, le neveu, les maîtresses et une partie du sacré collège, ouvrant la voie aux négociateurs qui payèrent l'élection de Ganganelli. Clément XII établit une loterie sous le patronage du gouvernement pontifical et fulmine une excommunication contre la franc-maçonnerie. Benoit XIII canonise Hildebrand pour mettre au moins dans le ciel un idéal qui a cessé d'être possible sur la terre. Enfin, pour comble de malheur, l'esprit tout puissant qui mène le siècle fait tomber sur le trône pontifical un homme doux, tolérant, modéré, plein de sagesse et de philosophie, disposé à toutes les concessions, l'aimable et bon Lambertini, caractère sans tâche, esprit charmant — pape détestable (1740).

Aucun évènement ne pouvait être plus désastreux pour la cour de Rome. Quel était en effet le sacrifice qu'on lui demandait au nom de ces mots nouveaux de civilisation, de tolérance, de liberté, de progrès, que Lambertini faisait profession de comprendre ? Ce n'était rien moins que le sacrifice de sa propre existence. Elle avait le droit de trouver la demande indiscrette et elle se trouvait fort exposée sous le gouvernement d'un pape que n'effrayait pas un tel programme. N'était-ce pas sa tradition vivante que reniait Lambertini lorsqu'il agréait la dédicace du *Mahomet* de Voltaire ? Qu'était-ce donc que Mahomet, sinon le vieux type théocratique, le prêtre-nom d'Innocent III ?

Déjà le mouvement de rénovation qui en France devait servir de supplément à la réforme étouffée dans le sang de ses enfants, et apporter de nouveaux bienfaits au reste de l'Europe, avait partout pour instrument des ministres couronnés qui le servaient en se flattant de l'exploiter à leur profit, bien loin de se douter qu'il serait brisé par lui, le jour où il n'aurait plus besoin de leurs services. Les rois et les empereurs prenaient à Ferney le mot d'ordre de la philosophie. L'arbitraire demandait conseil à la liberté et s'offrait à appliquer ses plans. Les gouvernements auxquels avait si longtemps pesé le joug de Rome se flattaient que Rome seule recevrait tous les coups et servirait de victime expiatoire.

Le grand principe de la séparation de l'Église et de l'État, que la grande Révolution devait laisser au fond de son creuset, dégagé des éléments impurs qui s'y mêlèrent, proclamé dès lors avec toutes ses conséquences par les philosophes et les publicistes, s'an-

nonçait de loin par des mesures significatives, qui, en frappant le pouvoir politique de l'Église au sein de chaque royaume, savaient par la base celui de la papauté. La chute des Jésuites lui porta surtout un coup mortel.

Malgré les pertes incalculables qu'elle avait faites depuis deux siècles, la suprématie pontificale possédait encore plus de ressources que sa détresse apparente ne le laissait supposer. Mais elle n'agissait plus que par l'entremise de cette milice fameuse qui avait été instituée pour se dévouer spécialement à sa cause, et qui, plus d'une fois lui avait ouvertement résisté, semblable à ces sujets plus royalistes que le roi. A ce moment, leurs intérêts n'en étaient pas moins profondément solidaires, indivisibles. Pour tout dire, le pape n'était plus que le représentant nominal de la cour de Rome, une ombre errante parmi des tombeaux. La théocratie avait revêtu une nouvelle forme, souple, changeante, équivoque, adaptée aux circonstances fâcheuses où elle se trouvait. Elle avait appris l'art du mystère, de la complaisance et de l'ubiquité. Elle avait quitté ce centre rayonnant où les regards et les hommages du monde ne venaient plus la chercher ; elle avait recours aux déguisements et aux métamorphoses ; elle était partout et nulle part, elle agissait à petit bruit, possédait à fond la diplomatie de l'alcôve et du confessionnal ; en un mot, elle s'appelait la compagnie de Jésus.

Tout ce qui restait à cette époque d'activité, d'ambition, d'initiative, dans le gouvernement de l'Église catholique, s'était réfugié chez les Jésuites. Les coups destinés à son pouvoir politique devaient donc logi-

quement tomber sur eux. Les intentions des auteurs de leur chute importent peu. Lorsque les cours de France, d'Espagne, du Portugal et de Naples se réunirent pour demander la suppression de la Compagnie de Jésus aux papes, c'était le suicide de la papauté qu'ils exigeaient.

Ces intentions furent aussi diverses que les individualités, si étonnées de se trouver ensemble, qui concoururent à ce mémorable évènement. Chez Pombal, c'était la haine impatiente d'un ambitieux sans scrupules qui se délivre d'une rivalité incommode; chez le catholique Charles III, le ressentiment méthodique et froidement implacable d'un esprit étroit, opiniâtre et orthodoxe; chez le parlement, la rancune des vieilles oppositions et du jansénisme persécuté; chez Choiseul, le désir de plaire à deux reines alors toutes puissantes en France, l'opinion publique et Madame de Pompadour; chez Joseph II, seul peut-être, c'était la volonté désintéressée d'opérer une réforme juste et salutaire. Mais celui-là serait aveugle qui voudrait attribuer uniquement la chute des Jésuites à cette coalition improvisée.

Elle était avant tout l'œuvre des nouvelles doctrines qui s'étaient emparées de l'esprit public, de l'assentiment universel qui longtemps à l'avance avait prononcé leur condamnation, et qui réunissant ces inimitiés en un seul faisceau, leur donna la force, la consistance et l'unité nécessaires pour opérer cette révolution. Cet esprit seul put créer un concert apparent entre le farouche Pombal, qui faisait brûler les hérétiques afin de prévenir toute accusation sur la pureté de sa foi, et le sceptique et brillant Choiseul, qui ne

voyait dans ces négociations qu'une querelle de moines indigne d'occuper ses talents diplomatiques.

L'intime solidarité qui liait les destinées de la papauté à celle de la Compagnie du Jésus échappa sans doute à Lambertini, puisqu'il encouragea ses ennemis et la sacrifia aux sentiments de rancune qu'il avait gardés de son insubordination dans les affaires chinoises; mais son successeur Rezzonico montra, par l'inflexible fermeté de sa résistance qu'il avait su la comprendre. Il partagea courageusement la mauvaise fortune de ses clients, se laissa entraîner pour le soutenir à des actes fâcheux et compromettants, comme sa malencontreuse campagne contre le duché de Parme, opposa une volonté inébranlable aux sommations menaçantes des cours, vit, sans s'émouvoir, une partie de ses Etats confisqués, et un *tolle* général s'élever contre lui en Italie et dans toute la chrétienté. Enfin, il mourut tué par le chagrin et l'humiliation que lui causèrent les violences dont les cours usèrent pour le contraindre à subir leurs conditions. Revanche peut-être méritée, mais trop peu généreuse des rois contre Rome, représentée par un vieillard infirme et désarmé. Il eût été moins cruel d'exiger son abdication que de vouloir lui imposer ce parjure. Mais la main de Rome s'était appesantie sur tous les peuples, maintenant il n'était pas de nation qui ne voulût porter la main sur Rome (1769).

Il est superflu de raconter avec détail comment, dans le conclave qui suivit la mort de Rezzonico, les gouvernements, désireux d'en finir avec la question des Jésuites, prirent le moyen expéditif d'acheter les voix du Sacré-Collège pour assurer l'élection de Gan-

ganelli, après s'être assuré de son concours par une promesse écrite; comment Clément XIV tint parole après de longues hésitations trop motivées par l'esprit vindicatif et persévérant de la société qu'il allait frapper, et comment cette suppression lui coûta la vie. Ces faits, d'ailleurs très-connus, sont plutôt du domaine de l'histoire religieuse que de l'histoire politique. Il suffit d'en avoir déterminé ici le sens général, qui est de marquer le dernier terme de la décadence pontificale au dix-huitième siècle. Vienne la grande Révolution, elle n'aura qu'à toucher du doigt cette institution caduque pour la faire tomber en poussière. Trop heureuse si, en tournant sa force de destruction contre elle-même, elle n'avait pas rouvert la voie à la restauration de tous les pouvoirs qu'elle était venue détruire.

L'histoire a de singulières ironies. La pitié même est quelque peu déroutée lorsqu'on voit monter sur le trône des papes, à la veille de ce formidable avènement, le beau Braschi, tête vaine et vide, dissipateur frivole, mené par d'indignes favoris, parleur harmonieux, banal, plein d'une majestueuse fatuité, le même qui alla à Vienne avec la conviction de convertir Joseph II à ses vues, non par des considérations de politique ou de sentiment, mais par la séduction de ses manières. Ce n'était là ni le héros fait pour un tel combat, ni la victime digne d'un tel sacrifice. On dirait que le destin se plaît à imposer ces rôles tragiques à des êtres nuls, insignifiants, dépourvus d'initiative et de volonté personnelle, comme s'il voulait mieux marquer par là que c'est le système seul et non l'individu qui est frappé en eux. C'est ainsi qu'il mit à la même époque et pour une destinée pareille, Louis XVI sur

le trône de France et Pie VI sur celui de Saint-Pierre.

La grande Révolution Française ne fut point une explosion instantanée. Elle s'annonça longtemps à l'avance par des commotions menaçantes, par des avertissements multipliés qui frappèrent les esprits les plus inattentifs. Les hommes d'Etat de l'Europe, effrayés, prirent leurs mesures de défense, se préparèrent à recevoir le choc, se mirent en garde comme ils purent, mais s'ils furent pris au dépourvu, ce ne fut du moins pas faute de prévoyance. Or, à ce moment où le monde était si profondément troublé par les approches de l'orage; veut-on savoir à quoi s'occupait Braschi ? Toutes les forces de son esprit étaient absorbées par une seule pensée, tous ses moyens d'action concentrés sur une entreprise unique : contraindre la cour de Naples à lui restituer le tribut de la *haquenée*, impôt ridicule prélevé par les papes sur l'usurpation de Charles d'Anjou, et que Tanucci avait supprimé dans une heure d'impatience.

Cependant, si inférieur que fût un tel pape au rôle qui lui était échu, son insuffisance fut couverte et en partie dissimulée par l'esprit de conservation, de résistance et de tactique, que l'institution possédait à un si rare degré. Elle sut en faire usage avec tant de vigueur et d'habileté, qu'au bout de peu de temps les plus grands dangers de la Révolution Française lui vinrent de l'opposition ecclésiastique.

L'esprit si modéré et si libéral de 1789 s'était efforcé de sauvegarder tous les intérêts, de ménager les transitions pour protéger les existences inoffensives attachées à l'ancien ordre de choses, de concilier les

situations acquises avec les principes nouveaux d'établir, en un mot, une transition au lieu de précipiter un bouleversement. Tel avait été spécialement le but de la constitution civile du clergé, sorte de moyen-terme entre la vieille organisation cléricale et le principe de la séparation de l'Église de l'État qui était le vrai *Credo* de 1789. Pour soutenir cette œuvre dont les imperfections ne provenaient que d'une intention trop généreuse, du noble désir d'épargner un ennemi vaincu, plusieurs des chefs, les plus illustres de la révolution, n'hésitèrent pas à compromettre leur popularité, à s'exposer aux défiances démocratiques. Ceux pour qui ils accomplissaient ce sacrifice les en récompensèrent en y cherchant des armes pour les frapper.

La constitution civile du clergé fut déclarée anathème, bien qu'elle ne touchât à aucune question de dogme et se bornât à remettre en vigueur quelques dispositions empruntées à la discipline des premiers siècles. On fanatisa par d'incessantes excitations tout ce qui restait de catholiques parmi les populations de la France; on entraîna sans retour dans les voies de la trahison un roi encore irrésolu et qui n'avait qu'un seul sentiment énergique et profond, sa foi religieuse, on créa à la Révolution un ennemi intérieur, invisible, insaisissable, plus redoutable que les armées de l'Europe, on l'exaspéra pour la pousser aux extrémités, et de repressailles en repressailles on l'amena à la déportation des prêtres insermentés, aux journées de septembre, à la loi des suspects, au culte de la déesse Raison, à toutes les folies, à toutes les horreurs. Mais elle ne succomba pas sans avoir porté à ses ennemis un de ses coups qui, aux yeux du philosophe, n'ajou-

tent rien au sens d'évènements déjà consommés, mais qui n'en ont pas moins leur importance en raison de la signification que le vulgaire leur attribue, selon son habitude de personnifier toute une série de faits dans l'accident qui en marque le terme et leur donne une date. Ce coup fut la chute de la souveraineté politique des papes.

Dans le cours des démêlés de la République française avec le Saint Siège, un représentant du gouvernement parisien en mission à Rome, Basseville, avait été assassiné en plein jour par une émeute orthodoxe, qui avait ensuite mis le feu à la maison du consul. Les auteurs de cet attentat, connus de tout le monde, désignés par leurs bravades aussi bien que par la voix publique, étaient restés impunis, malgré les réclamations de la France, qui, occupée alors à chasser les armées étrangères de son territoire, dut ajourner le châtiment. Trois ans après, Bonaparte, vainqueur de l'Autriche, parut dans les Légations. Pie VI qui avait ordonné des prières publiques contre « les athées et les brigands de France, » fut trop heureux de se soumettre à toutes les réparations qu'on lui imposa. Il déclara le meurtre abominable, promit d'indemniser la famille de la victime et envoya l'abbé Pierrachi négociateur à Paris.

Mais au moment où il protestait le plus vivement de ses sentiments pacifiques, une lettre interceptée fournit la preuve de ses intelligences avec l'Autriche. Le vainqueur fit encore grâce, se contenta d'exiger par le traité de Tolentino, la cession des Romagnes et d'Avignon, avec une forte contribution de guerre qui devait être acquittée principalement en manuscrits et en

tableaux. La Révolution était entrée dans Rome et s'y trouvait en présence de la théocratie. Quelle transaction, quel médiateur pouvait s'interposer entre elles ? La question fut tranchée par un second assassinat, celui du général Duphot. Berthier marcha sur Rome, le peuple y proclama la république romaine et l'abolition du gouvernement sacerdotal, Pie VI fut arrêté et transporté à Valence.

Ce n'était pas seulement le sang de Basseville ni celui de Duphot qu'expiait la papauté en prenant le chemin de l'exil !



IV

PIE VII ET NAPOLÉON LE GRAND. — GRÉGOIRE XVI.

(XIX^{me} SIÈCLE)

Au contact des armées françaises toute l'Italie prit feu. Son territoire se couvrit instantanément de républiques faites à l'image de la constitution directoriale qui régissait alors la France. Elle eut la république Cisalpine, Transpadane, Toscane, Romaine, Parthénopéenne. Mais cette transformation opérée au nom de passions et d'idées qu'elle n'avait connue que par une initiation imparfaite et hâtive réalisée sous des formes politiques absolument étrangères aux traditions nationales, fut toute artificielle, resta à la surface du sol au lieu de s'y enraciner, et ne sut nulle part s'emparer fortement de l'esprit des populations.

Cette révolution se trouvait d'ailleurs associée dès sa naissance à un mouvement prodigieusement vieilli et épuisé. Elle se vit promptement à la merci des protecteurs qui l'exploitaient, et condamnée à suivre, en satellite fidèle, toutes les métamorphoses si rapides et imprévues de la constitution française. Elle reçut le contre-coup de toutes les atteintes qui lui étaient portées. Enfin, elle exigea, pour se maintenir, une tutelle

et une occupation permanente dont les humiliations trop peu déguisées blessèrent profondément les âmes en qui respirait encore l'orgueil patriotique. Deux grands poètes, Alfieri et Foscolo, furent surtout les interprètes de cette déception, qui faillit faire perdre à la France tout le bénéfice de la popularité que sa propagande intellectuelle lui avait donné en Italie vers la fin du dix-huitième siècle.

Au premier échec des armes françaises, tout l'édifice croula, pour faire place à la restauration des anciens gouvernements. Ils s'effacèrent eux-mêmes presque aussitôt devant un homme qui semblait apporter de nouvelles destinées à l'Italie comme à la France. Bonaparte, de retour d'Égypte, venait de frapper deux grands coups, celui du 18 brumaire et celui de Marengo.

Vers la même époque, celui qui s'intitulait alors le citoyen cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, était élu pape sous le nom de Pie VII, par le conclave assemblé à Venise. C'était un esprit simple, modéré, conciliant, mais un caractère faible et versatile, aussi peu fait que son prédécesseur pour des circonstances aussi difficiles et entièrement dominé dès le début de son règne par le cardinal Consalvi, un représentant fidèle des vieilles traditions de la cour de Rome.

Dans l'état précaire où se trouvait l'Église, le saint Sièges ne pouvait se passer d'un protecteur. Le seul État dans lequel il eût pu s'attendre à le rencontrer, l'Autriche se montrait froide et même hostile, elle venait d'occuper Rome sans se soucier le moins du monde d'y établir le pape. Cette protection que l'Autriche lui refusait, le Premier Consul la lui offrit.

Encore mal affermi sur la ruine des institutions républicaines, en butte aux conspirations de tous les partis qu'il avait renversés, possédé d'une ambition qui ne s'était pas encore assigné son dernier terme, Bonaparte s'efforçait de lui donner pour complices tous les intérêts, toutes les passions, tous les instincts qui peuvent sommeiller parfois dans l'âme populaire, mais qui s'y réveillent au premier appel de la force et de la gloire. Il voulait que son pouvoir réunit tous les prestiges qui à un titre quelconque parlent à l'imagination des hommes. Une tentation puissante dont les suites furent incalculables s'offrit à sa pensée ; pourquoi à l'exemple des anciens conquérants ne lui donnerait-il pas la consécration de la sanction religieuse ? La grande organisation catholique n'existait plus qu'à l'état de souvenir, pourquoi ne se relèverait-elle pas avec la nouvelle monarchie, et ne se prêteraient-elles pas un mutuel appui ?

Il délibéra longtemps. Si d'une part, c'était gagner le cœur de la minorité encore attachée à l'ancien culte, c'était en même temps aliéner sans retour les partisans de l'idée révolutionnaire qui était une religion aussi. Qui pouvait dire d'ailleurs quel usage l'Église ferait du pouvoir qu'on allait lui rendre ? Se croirait-elle à jamais enchaînée à sa politique par un service qu'elle serait peut-être la première à déclarer intéressé, pour se dispenser de la reconnaissance ? Bonaparte écarta ces suppositions comme invraisemblables. Il tendit la main au pontife, lui garantit sa réintégration à Rome par le traité de Lunéville, et Pie VII lui apporta l'alliance de l'Église par le concordat de 1801.

Le moment de discuter cet acte célèbre n'est point encore venu, puisqu'il n'a pas cessé de faire partie de la législation existante ; mais, comme il emprunte toute sa signification à la politique qui l'a produit, il se trouve implicitement jugé avec elle. Ce qui est un fait rigoureusement historique, c'est le prompt repentir de ces deux auteurs, l'étonnement qu'il excita et l'indifférence presque générale avec laquelle il fut reçu au premier moment de son apparition. Le Corps législatif, déjà si fidèle aux consignes qu'on lui donnait, montra si peu de complaisance à le ratifier, que sa publication en fut retardée de plusieurs mois. Ce n'est donc que par une hypothèse, que rien ne justifie, qu'on a pu voir dans le Concordat de 1801 l'œuvre d'une réaction religieuse émanée de l'initiative populaire : il fut avant tout un acte politique et gouvernemental.

Le Concordat était loin d'être conforme aux vrais principes de la Révolution, puisqu'il tendait à rétablir l'union de l'Église avec l'État ; mais il en sauvegardait du moins les principaux intérêts. Il imposait au pape la reconnaissance de l'aliénation des biens du clergé décrétée par la Constituante, il laissait vivre les cultes dissidents à côté de la religion catholique, il mettait les ecclésiastiques sous la dépendance de l'État en les assimilant aux fonctionnaires salariés, il les assujettissait à un serment de fidélité au gouvernement établi, et enfin attribuait la nomination des évêques au pouvoir civil, en accordant leur institution canonique au saint Siège. Mais malgré ces tempéraments réclamés par l'esprit du temps, il n'en était pas moins une complète restauration de l'Église, au dou-

ble point de vue spirituel et temporel. La papauté rétablie à Rome, le catholicisme relevé en France où les populations avaient oublié jusqu'au sens de ses cérémonies religieuses, c'était là la résurrection la plus inespérée, et celui qui l'eût annoncée à Pie VII au moment de son élection n'eût à coup sûr trouvé en lui qu'un incrédule.

L'homme qui avait fait cela méritait quelque reconnaissance, bien qu'il n'eût pas le moins du monde été inspiré par l'héroïsme sentimental que lui prêtait alors Chateaubriand. Dans le premier élan de joie on la lui témoigna avec ivresse. C'était à lui seul « après Dieu » que le nouveau pape rapportait cette fortune inouïe. Cependant Banaparte eut bientôt lieu de s'apercevoir qu'au lieu de conquérir un instrument de règne ou tout au moins une coopération indirecte, il s'était créé un danger.

Dès 1803, Pie VII protestait contre tout l'ensemble des libertés gallicanes, que les dispositions organiques du concordat s'étaient bornées à faire revivre, et en même temps il réclamait avec instance le rétablissement de son autorité dans les Légations qui ne lui avaient pas été rendues. Le Premier Consul fut étonné de tant d'ingratitude et manifesta tout haut son mécontentement.

Mais s'il avait pu oublier les leçons de l'histoire au point de supposer qu'une institution si rebelle aux transformations modifierait docilement son esprit et renierait ses maximes séculaires sur une injonction de lui, il aurait pu du moins savoir par son expérience personnelle comment les prétentions croissent avec le succès. Si lui, le parvenu, l'homme nouveau, le fils

de la Révolution Française, pensait déjà à Charlemagne, comment pouvait-il s'étonner que la cour de Rome citât Grégoire VII et Boniface VIII ?

Tel est en effet, le double et incroyable anachronisme que le monde vit se produire à ce moment. Et comme s'il y avait dans les situations les plus artificielles on ne sait qu'elle force ironique qui se fait un jouet des hommes les plus grands par le génie, comme si on ne pouvait toucher à ces magiques formules sans tomber sous leur mystérieuse puissance, il suffit à Napoléon d'avoir évoqué les traditions de Charlemagne pour être condamné à suivre en esclave toutes les péripéties de la longue lutte de l'Église contre l'Empire.

Au lieu de rompre avec son alliée sur un premier dissentiment, il résolut d'effacer ces ombres importunes dans l'éclat d'une grandeur nouvelle. Il voulut la rendre à jamais solidaire de son pouvoir par une alliance plus étroite encore. C'est alors que le couronnement de Charlemagne s'offrit à son esprit. Il se dit que le pape, engagé et compromis sans retour par cette solennelle adhésion n'aurait plus rien à lui refuser. Il voyait de plus une victoire remportée sur la vieille Europe, son usurpation effacée aux yeux même de la superstition du droit divin, et un échec pour la coalition. C'est ainsi qu'il s'en expliqua lui-même au Conseil d'Etat, ou l'importunité du sacre était fort discutée : « Supposez, leur dit-il, qu'au lieu de délibérer aux Tuileries vous délibériez à Londres, et qu'on vous apprit que le pape passe les Alpes pour sacrer l'empereur des Français, regarderiez-vous cela comme un triomphe pour l'Angleterre ou pour la France ? ».

Combien étaient différentes les secrètes pensées du

pontife et de ses conseillers ! Prenant ce rêve encore plus au sérieux que son auteur, ils songeaient déjà à tous les avantages que les papes du moyen âge avaient retirés de leur association à l'Empire des Césars germaniques. Pourquoi l'homme qui venait d'accomplir de tels miracles ne ferait-il pas aussi celui-là. Était-ce donc plus difficile que de le relever, comme il l'avait fait, de l'état d'anéantissement où il avait trouvé l'Église ? On demandait au pape une couronne : n'était-ce pas lui reconnaître de nouveau le droit de donner et de retirer les royaumes ? Cependant trop de faits infligeaient un démenti à ces puériles illusions pour que la résolution du pape ne fût pas soumise à mille découragements et à mille retours. Il consulta le Sacré Collège, promit, refusa et enfin se mit en route après de longues hésitations.

Il n'y avait pas eu de conditions stipulées ; mais les négociateurs du couronnement laissèrent espérer à Consalvi tout ce qu'il voulut. Pie VII vint à Paris et consacra Napoléon, au mépris de ses engagements personnels avec Louis XVIII.

Ce fut en apparence un renouvellement complet du pacte de Charlemagne. Les cadres du vaste empire fédéral furent rétablis, et l'Italie y entra en qualité de royaume par le couronnement de Napoléon à Milan. L'Allemagne n'y fut pas dès lors incorporée, mais sa place y était marquée d'avance. Mais, malgré les efforts des deux auteurs de cette exhumation pour croire à leur œuvre, le nouvel empire, dont les grands vassaux étaient représentés en Italie par des sous-préfets français, n'avait pas plus de rapport réel avec celui du moyen âge que cette cérémonie de complaisance avec

les stipulations carlovingiennes, où les deux pouvoirs traitaient d'égal à égal et où chaque détail du couronnement était le symbole d'un engagement réciproque.

Un tel pacte d'alliance, où les formes antiques recouvraient des éléments si prodigieusement différents de ceux qui l'avaient inspiré à l'origine ne pouvait se maintenir sous la lumière de l'esprit moderne, mais il ne s'en imposa pas moins à ses auteurs comme une fatalité. La lutte entre Napoléon et Pie VII suivit une marche aussi logique que celle des empereurs et des papes au moyen âge.

Elle s'établit tout d'abord sur la question de suzeraineté, mot quelque peu féodal et suranné. Le pape ne semblait pas se douter que le droit nouveau qu'il venait de consacrer impliquait une renonciation à la souveraineté sur les Etats romains. Il avait, au contraire espéré acheter par sa complaisance sa réintégration dans toutes les provinces que le Saint-Siège avaient perdues. Comme ses prédécesseurs il entendait garder à la fois et les bénéfices de la protection impériale et les avantages du domaine indépendant. Napoléon le rappela aux termes du pacte : « Votre Sainteté est le souverain de Rome, lui dit-il, mais moi j'en suis l'empereur ». Comme un César du moyen âge il parlait de fief, de suzerain, de vassal, etc. Et telle était la force d'illusion que créait cette fantasmagorie, où ce sublime comédien n'avait vu qu'un moyen de plus de s'emparer de l'imagination des hommes, que Pie VII, pour revendiquer sa souveraineté, n'invoquait nullement les droits de ses prédécesseurs immédiats ; il remontait lui aussi jusqu'à Pépin et à Charlemagne :

« Charlemagne, disait-il, a trouvé Rome dans la

main des papes et n'a prétendu à aucun droit de suzeraineté ou de domaine sur ses pontifes ; *mais il en a reçu la qualité de défenseur de l'Eglise romaine avec la couronne impériale*. Dix siècles écoulés depuis lors rendent toute investigation inutile. Il est connu, disait-il encore, que les provinces d'Urbin et de Camerino furent données au pape du libre consentement des peuples, lorsqu'ils se virent abandonnés par les empereurs d'Orient. Les Lombards les occupèrent ensuite ; mais Pépin, le pieux père de Charlemagne, les leur reprit et les rendit au saint-siège. »

Ainsi reparaissent tous les griefs oubliés de l'Eglise et de l'Empire, semblables à ces armes, depuis longtemps abandonnées, qu'on retrouve dans les anciens tombeaux.

Comme le débat n'était en réalité qu'entre deux hommes, et que rien de ce qui avait fait durer la lutte au moyen-âge n'existait plus, elle se trouva bientôt épuisée. Du temps de Charlemagne, Napoléon passa bientôt à celui des derniers empereurs gibelins, puis à la réalité toute nue du nouveau principe impérial : *Les prêtres ne sont pas faits pour gouverner*, écrivit-il, pourquoi le pape ne veut-il pas rendre à César ce qui est à César ? Est-il donc sur la terre plus que Jésus-Christ ? Le temps n'est pas loin où, si l'on veut continuer à troubler nos Etats, *je ne reconnaitrai le pape que comme évêque de Rome, comme l'égal et au même rang des évêques de mes Etats.* »

Ce n'était pas beaucoup dire, et la transition était un peu brusque. Néanmoins la lutte n'était pas encore terminée ; elle se poursuivit sur un autre terrain. De même qu'il relevait contre la papauté toutes les pré-

tentions de l'ancien Empire, aggravées des procédés expéditifs de son despotisme, où perçait si bien le mépris intérieur de l'esprit révolutionnaire pour les institutions cléricales, elle ressuscita contre lui les prétentions surannées des papes du moyen-âge. Elle refusait de reconnaître des coutumes établies dans l'Eglise de France au temps d'Hincmar ; elle rejetait le mariage civil comme un honteux concubinage, elle flétrissait le divorce reconnu par le Code Napoléon ; elle rappelait, à propos de l'attribution de quelques biens ecclésiastiques à des princes allemands de la communion protestante, « les saintes maximes d'Innocent III, » en vertu desquelles les princes hérétiques étaient déchus de tout droit de souveraineté et même de propriétés « A la vérité, disait-elle, nous sommes tombés en des temps si calamiteux, et d'une si grande humiliation pour l'épouse de Jésus-Christ, qu'il ne lui est ni possible de pratiquer, ni expédient de rappeler de si saintes maximes et qu'elle est forcée d'interrompre le cours de ses justes rigueurs contre les ennemis de la foi. Mais si elle ne peut exercer son droit de disposer de leurs principautés et de déclarer déchus de leurs biens les partisans de l'hérésie, pourrait-elle jamais permettre que pour les enrichir on la dépouillât de ses propres domaines ? »

Ce n'est pas tout. Lorsque Napoléon donna le royaume de Naples à son frère Joseph, la première protestation qui s'éleva fut celle du pape. Il ne réclamait pas en faveur de la dynastie déchue, mais au nom du Saint-Siège, qui seul, selon lui, avait le droit de disposer de cette couronne qu'il avait donnée à tant d'usurpateurs différents, depuis Robert Guiscard et

Charles d'Anjou jusqu'au duc de Guise, et il demandait en conséquence qu'on lui en fit hommage. La querelle des investitures elle-même reparut sous une forme accommodée aux nouvelles relations de l'Empire et de l'Eglise. Il ne pouvait plus être question de l'investiture des bénéfices, la propriété bénéficiaire n'existait plus. Mais l'institution des évêques donna lieu à un débat tout à fait analogue. Le pape prétendit instituer les évêques sans faire aucune mention de la nomination civile qu'il avait reconnue par le Concordat, et bientôt il refusa absolument d'instituer les évêques nommés par le gouvernement.

C'était beaucoup plus de contrariété que n'en pouvait supporter Napoléon, qui était loin d'avoir prévu que ses services seraient si mal récompensés. Pie VII ayant ajouté à ces griefs un refus d'adhésion au système continental, Miollis entra à Rome avec une brigade du nouveau Charlemagne, et la fiction s'envola.

Peu après (17 mai 1809) parut le décret qui abolissait la souveraineté temporelle des papes. Les considérants sont un curieux témoignage de la singulière obsession qui assiégeait encore l'esprit de Napoléon :

« Considérant que lorsque *Charlemagne*, empereur des Français et *notre auguste prédécesseur*, fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur cêda à titre de fief pour assurer le repos de ses sujets et sans que Rome ait cessé pour cela d'être une partie de son empire ;

« Considérant que depuis ce temps l'union des deux pouvoirs temporel et spirituel a été, comme elle est

encore aujourd'hui, la source de continuelles discordes; que les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servis de l'influence de l'un que pour soutenir les prétentions de l'autre, et que par cette raison les affaires spirituelles qui, de leur nature, sont immuables, se trouvent confondues avec les affaires temporelles qui changent suivant les circonstances et la politique des temps;

« Considérant enfin que tout ce que nous avons proposé pour concilier la sûreté de nos armes, la tranquillité et le bien-être de nos peuples, la dignité et l'intégrité de notre empire, a été proposé en vain; — Décrète, etc. »

C'était pour en venir là que ce fils de la Révolution avait cru devoir remonter jusqu'aux traditions du fils de Pépin. Il est plus que probable qu'il eût été tôt ou tard forcé de redescendre cette pente jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'entière séparation de l'Eglise et de l'Etat, sans la revanche des nationalités, qui brisa une domination aussi factice que cette résurrection de l'utopie carlovingienne. Un tel dénouement eût été à coup sûr le plus désirable pour la dignité de l'un comme de l'autre adversaire. Il leur eût épargné les représailles et les intimidations peu généreuses d'une part, les concessions et les désaveux peu honorables de l'autre, où les entraînent les dernières phases de leur antagonisme.

Pie VII enlevé de Rome, transporté à Savone, puis à Fontainebleau, eut avec les principaux dignitaires du clergé de France et l'empereur Napoléon plusieurs entrevues, à la suite desquelles il signa un nouveau concordat le 25 janvier 1813. Ce traité, plus humiliant

qu'une abdication n'avait pas de précédent dans les annales de la papauté. Le pontife cédait tous les points, renonçait à sa souveraineté temporelle, partageait son droit d'institution avec les métropolitains, consentait à résider en France et se résignait à n'être plus qu'un fonctionnaire de l'empire français, en acceptant un traitement annuel de deux millions en échange des domaines qu'il avait perdus.

Le pape signa cet acte de déchéance, non « après avoir été traîné par ses cheveux blancs, » selon la gracieuse supposition des royalistes de 1815, mais après une mûre délibération et de son plein gré. Il ne fit que suivre en cela l'inspiration d'un caractère pusillanime et céder aux sollicitations dont les prélats français l'accablèrent en l'absence de ses conseillers habituels.

Une fois le concordat ratifié, ces conseillers lui furent rendus. Deux mois après, toute l'Europe se levait contre l'Empire, déjà ébranlé par le désastre de la campagne de Russie. Le pape eut des remords. Il écrivit à Napoléon pour les épancher dans son sein. Il n'avait plus, disait-il, de repos ni jour ni nuit, depuis qu'il avait apposé sa signature à ce fatal traité. Il se reprochait sans ménager les termes, le scandale qu'il avait donné à l'Eglise, se déclarait décidé à réparer sa faute et rappelait le pape Paul II qui, dans une circonstance analogue, n'avait pas craint de rétracter les promesses qu'il avait faites à l'empereur Henri V. La conclusion de la lettre était la révocation du concordat de Fontainebleau.

Le temps était venu pour Napoléon d'offrir à son tour des concessions et, pour Pie VII, celui de les refuser.

Après Leipzig, Napoléon lui proposa une nouvelle alliance au prix de la restitution d'une partie de ses anciens Etats, et le pape refusa. Quand les alliés furent sur le Rhin, il les lui offrit dans leur intégrité, et le pape répondit qu'il ne traiterait que dans sa capitale. Quand tout parut perdu, il le laissa partir sans conditions. Pie VII entra à Rome au moment même où le canon des alliés tonnait sur les hauteurs de Montmartre.

La chute de l'Empire laissa à l'Italie, au lieu de la constitution unitaire que Napoléon conçut, si on l'en croit, le projet de lui donner, une organisation fractionnée entre la vice-royauté d'Eugène, le royaume de Naples de Murat et les départements annexés au territoire français. Les italiens qui avaient espéré de lui la consécration définitive de leur nationalité se trouvèrent plus que jamais sans défense contre les restaurations imposées par l'étranger. L'année 1815 les vit beaucoup moins libres et surtout beaucoup moins indépendants qu'ils ne l'étaient à la veille de la Révolution Française, grâce à l'esprit d'aveugle colère de réaction à outrage qui rendait le poids des anciennes institutions infiniment plus lourd qu'il n'avait pu l'être précédemment, et grâce à la prépondérance illimitée acquise par l'Autriche. Avec le Milanais, elle possédait maintenant tous les États de la République de Venise, legs du traité de Campo-Formio, elle avait droit de garnison dans plusieurs places fortes de l'Italie centrale, elle dominait entièrement tous les nouveaux souverains, rétablis, consolidés, maintenus par elle. Et ce n'était plus l'âme de Joseph II qui inspirait maintenant l'Autriche ; elle semblait revenue

aux néfastes traditions de Ferdinand II, et cumulait l'arbitraire administratif avec l'absolutisme religieux.

Mais, malgré ces désastres irrémédiables en apparence, un fait immense, un de ces événements qui déjouent toutes les combinaisons diplomatiques, et dont les politiques ne tiennent d'ordinaire aucun compte jusqu'à ce qu'il les renverse, s'était accompli dans l'ordre intellectuel et moral. Tant de spectacles tragiques et de calamités inouïes pressées dans un si court espace de temps n'avaient pas été sans parler aux âmes généreuses. L'idée de la nationalité italienne, morte depuis Machiavel, avait repris possession des esprits, et, ce qui valait mieux encore, elle prouvait son existence par des œuvres. Effacée du domaine politique, elle reparaisait dans celui de la littérature.

La pensée italienne n'était plus comme au XVIII^e siècle, un écho affaibli des idées françaises ; elle vivait de sa propre vie, repoussait l'imitation étrangère comme une des formes de la servitude nationale, et s'efforçait de relever les caractères par l'ennoblissement des intelligences. Ce sera l'immortel honneur de la renaissance littéraire qui suivit 1815 en Italie, d'avoir renouvelé la source des patriotiques émotions, d'avoir servi d'asile à la liberté proscrite, d'avoir donné sous les transparentes allégories le mot d'ordre de ces conspirations muettes, d'avoir rallumé dans les cœurs la flamme sainte de l'orgueil viril, du dévouement, du sacrifice, des grandes ambitions. Si opprimé que soit un peuple, rien n'est désespéré pour lui tant qu'il lui reste de telles ressources. Mais quand les lettres désertent les éternels combats de la destinée humaine, quand elles se résignent à n'être plus qu'un reflet des

événements extérieurs, au lieu de chercher à les soumettre à leur propre idéal, c'est alors qu'il faut jeter le cri d'alarme, car le temps des lâches littératures est aussi le temps des servitudes sans espoir ?

Grâce à cette incessante protestation, la cause nationale ne resta pas un instant sans défenseurs, jusqu'au jour où elle put de nouveau se faire reconnaître par l'Europe. Dès 1821, deux insurrections répondaient à l'appel, l'une dans le royaume de Naples, l'autre dans le Piémont. Toutes deux avaient pour cri de ralliement un mot qui depuis bien longtemps n'avait pas retenti en Italie : l'indépendance italienne. Elles furent étouffées avant que la papauté eût été mise en demeure, non de se prononcer, car son choix n'était pas douteux, mais d'y intervenir d'une manière active. C'était toujours Pie VII qui gouvernait à Rome avec son secrétaire d'Etat Consalvi. Le traité de Vienne lui avait rendu toutes les anciennes provinces du Saint-Siège, en le gratifiant, pour sa sécurité et pour le bon plaisir de l'Autriche, de deux garnisons impériales, l'une à Ferrare, l'autre à Comacchio. Il avait rétabli presque sans modifications la vieille constitution pontificale, si toutefois on peut appeler constitution un régime qui était l'arbitraire organisé.

Avec son successeur Annibal della Genga (1823), on vit soudainement reparaitre la griffe des vengeances cléricales. Qui n'a entendu parler des sinistres exploits des San-Fédistes ? Ce règne de Léon XII rappela les plus tristes époques de la domination théocratique.

L'inquisition sortit de son sépulcre.

Les *Carbonari* furent traqués comme des bêtes fauves, les juifs expropriés de leurs immeubles et

murés dans leur étroit quartier. On fut obligé de changer de vieux palais en prisons pour suppléer à l'insuffisance des cachots, et le sang des patriotes ne cessa pas un seul instant de couler sur les échafauds.

Cependant il mourut, ce bourreau !

Les Romagnes voulurent à leur tour payer leur dette à la cause italienne et empêcher que la proscription ne s'établît contre elle. Les conjectures semblaient favorables. Un pape nouveau, Grégoire XVI, montait sur le trône pontifical avec l'inexpérience des règnes qui commencent. La révolution de 1830 venait d'ébranler l'Europe, et son gouvernement de proclamer le principe de non-intervention comme une profession de foi destinée à servir de règle à ces relations extérieures.

Pour donner une preuve non équivoque de son intention de faire respecter ce principe, le ministère français commença par empêcher qu'il ne fût violé en faveur des insurgés. Il arrêta deux expéditions qui avaient pour but de seconder le mouvement en se portant l'une sur le Piémont, l'autre sur Naples. C'était du moins pour eux une garantie qu'on ne souffrirait pas qu'il fût violée à leur préjudice. Dans cette persuasion, ils se tinrent sur la plus grande réserve vis-à-vis l'Autriche, afin de ne pas même fournir un prétexte à une agression de sa part.

De leur côté, les hommes d'Etat du cabinet français avaient signifié au gouvernement autrichien leur principe de non-intervention. L'Autriche y répondit en faisant franchir le Pô à un corps d'armée qui retablit le duc François à Modène, Marie-Louise à Parme et le Pape à Bologne, après y avoir écrasé l'insurrection.

Quand tout fut fini, le ministère français, qui avait protesté par des notes, réclama l'évacuation des provinces occupées par les troupes autrichiennes. Comme il ne leur restait plus rien à y faire, cette satisfaction lui fut octroyée libéralement. « Nous avons adopté le principe de la non-intervention, répondit Casimir Périer, interpellé sur le sens qu'il entendait de donner à son principe, *mais seulement pour notre compte* ; et ailleurs nous le soutiendrons par les négociations. » Comme si une règle de conduite aussi banale et qui consiste à se défendre quand on est attaqué avait rien de commun avec un principe.

Le cabinet français montra à cette occasion qu'il savait mieux pratiquer le principe du pardon des injures que celui de la non-intervention. Il s'unit aux grandes puissances pour demander au pays des réformes administratives et judiciaires ; et par qui fit-il contresigner cette requête ? Par Metternich, la personification de l'absolutisme austro-romain, par l'homme qui venait d'étouffer l'insurrection romagnole au mépris de ses représentations. Il est inutile d'ajouter que les promesses des papes ne furent jamais tenues.

Le *memorandum* du 10 mai 1881 n'est qu'une preuve de plus de l'incompatibilité des institutions théocratiques avec les progrès réclamés par la civilisation.

Les troupes autrichiennes eurent à peine évacué les Légations que la révolte y éclata de nouveau. Elles y rentrèrent aussitôt pour la réprimer. Cette fois le principe de non-intervention produisit un second effet non moins maltendu que le premier. Sous prétexte que les Autrichiens n'avaient pas le droit d'occuper Bolo-

gne, les Français investirent Ancône, ce qui maintint jusqu'en 1838 deux corps d'armée étrangers au lieu d'un dans les Romagnes.

Loin de se laisser décourager par ces déceptions et par les proscriptions sans nombre qui, dans tous les Etats de l'Italie, marquèrent chaque année du règne de Grégoire XVI, les amis de l'indépendance italienne formèrent bientôt un parti qui comprenait la nation presque entière, et, soit à l'étranger soit en Italie même, ils discutèrent activement leurs projets d'affranchissement dans des publications clandestines qui pénétraient partout, grâce à l'universelle complicité. Sur la question d'indépendance et de nationalité, c'est-à-dire sur le but à atteindre, tout le monde était d'accord, mais sur les formes propres à réaliser ce programme, les divisions étaient profondes. On emprunta une solution à la plupart des institutions qui avaient successivement prévalu en Italie. Les uns crurent pouvoir confier l'œuvre de libération à une confédération de princes italiens, les autres à la République unitaire, d'autres à un chef unique, au royaume tant de fois écrasé tantôt par l'Empire, tantôt par l'Église, et à qui leur double chute laissait enfin le champ libre au roi soldat qui serait désigné par la victoire. Au milieu de ces débats, une voix s'éleva en faveur du principe guelfe et réclama pour la papauté l'honneur de régénérer l'Italie : c'était celle d'un prêtre.

Le livre du *Primato*, où l'abbé Gioberti émettait une proposition si peu prévue, eût un immense retentissement, mais on l'accueillit d'abord comme un paradoxe éloquent plutôt que comme un programme politique. La faveur extraordinaire avec laquelle il fut reçu par

le clergé de la péninsule lui gagna bientôt un nombre considérable d'adhérents séduits par l'espoir de réconcilier Rome avec la cause nationale. Et il arriva presque au même instant, par une coïncidence qui tenait du prodige, que la mort de Grégoire XVI porta au trône papal un homme qui semblait la personnification vivante des idées de Gioberti et de ses aspirations — le cardinal Mastai Ferretti.



PIE IX. — FIN DE LA SOUVERAINETÉ PAPALE

Giovanni-Maria Mastai Ferretti, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, est élu pape le 16 juin 1846.

Ce fut un indicible étonnement. C'en était donc fait, la fatalité de l'histoire italienne était conjurée. Il fallait oublier tant de souvenirs et de leçons funestes. Il fallait croire que la douceur d'une âme évangélique allait fléchir le destin, effacer la loi qui, pendant des siècles, avait armé le bras des papes contre la nationalité italienne. Toute l'Italie le crut et redevint guelfe au cri de : Vive Pie IX !

Cependant le système de Gioberti soulevait dès lors beaucoup d'objections et sa principale disposition témoignait surtout d'une profonde intelligence du passé politique des papes. Quelle était l'épée, le collaborateur, le *deus ex machinâ* que l'abbé promettait à la papauté pour l'œuvre d'affranchissement ? C'était le roi de Piémont, le candidat désigné du royaume unitaire si abhorré des papes, l'héritier direct des Lombards, des Béranger, de Manfred, de tous ceux qui avaient essayé de constituer l'Italie en une seule

nation, d'y établir cette unité nationale qui, sous quelque forme qu'elle se réalisât, monarchique ou républicaine, était également incompatible avec l'existence de la papauté temporelle.

Il n'y avait là nul piège, mais seulement la crédulité d'une âme trop confiante qui croyait facile de concilier deux principes ennemis.

Le programme fut accepté de bonne foi par la nation tout entière et par le pape lui-même. Une ère nouvelle semblait s'ouvrir. C'était le temps des utopies et des espérances illimitées. Cela dura tant qu'il n'y eut à échanger entre le peuple et le souverain d'autres stipulations que des témoignages de clémence et de bonté d'une part et des sentiments de gratitude de l'autre. Mais bientôt l'heure de l'action sonna.

Le tocsin de 1848 donna le signal de cette grande et mémorable expérience.

On sait comment les princes italiens emportés bon gré ou mal gré dans le mouvement national par l'élan de leurs peuples, unirent leurs armées dans une ligue contre l'Autriche. Quelles que fussent ses secrètes impressions, le pape les imita, au moins extérieurement. Le 25 mars, il bénit du haut du Quirinal les bannières des troupes qui partaient pour la guerre sainte. La campagne commença sous les plus heureux auspices. L'ardeur des soldats suppléait à l'insuffisance du capitaine. Le nom du nouvel Alexandre III se mêlait dans tous les cris de ralliement. Le lendemain de Goïto, la première victoire de l'indépendance, une rumeur étrange, inquiétante, commença à circuler. On disait tout bas que le pape désavouait son général. Quelques jours après,

le 29 avril, une encyclique pontificale tomba comme la foudre sur le camp des alliés et donna aux princes le signal des défections : le pape rappelait ses troupes.

« ...Plusieurs demandent, disait-il, que, nous réunissant aux peuples et aux princes italiens, nous déclarions la guerre à l'Autriche. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de protester hautement contre une telle résolution entièrement contraire à nos pensées, attendu que, malgré notre indignité, nous tenons sur la terre la place de Celui qui est l'auteur de la paix, l'ami de la charité, et que, fidèle aux obligations de notre suprême apostolat, nous embrassons tous les pays, tous les peuples, toutes les nations dans un égal sentiment de paternel amour. »

On ne pouvait définir en termes plus frappants les obligations morales qui interdisaient à la papauté le rôle contre nature qu'on avait voulu lui faire accepter. Mais ces obligations en lui déniant les droits de guerre lui interdisent par cela même toute souveraineté politique, car il n'est pas de souverain pour qui la guerre ne puisse être, à un moment donné, un devoir.

La double incompatibilité qui avait fait des pontifes de Rome les éternels ennemis de la nationalité italienne se révélait dans toute sa force à ce moment suprême.

Comme prince spirituel, le pape est tenu de refuser son consentement à toute guerre qui frappe un peuple catholique. Il est le pasteur de l'Autrichien aussi bien que de l'Italien, le père de l'opresseur comme de l'opprimé : il est, en un mot, l'ami de l'ennemi.

Comme prince temporel, il ne peut pas davantage consentir à l'unité nationale qui menace si directement sa souveraineté. Son caractère sacerdotal lui défend d'avoir une patrie, et son caractère politique lui défend d'en laisser constituer une autour de lui. Si la cour de Rome en appelle si facilement à l'intervention étrangère, c'est que pour elle il n'y a pas d'étrangers, il n'y a que des fidèles.

Ainsi se troubla devant ce problème terrible l'esprit le plus chrétien qu'il y ait eu parmi les souverains pontifes. C'était encore une fois comme au moyen-âge : l'Italie était mise en demeure de choisir entre la papauté et la nationalité, car elles ne peuvent vivre sur le même sol et il faut que l'une dévore l'autre.

Deux mots caractérisent la politique de Pie IX : *Non possumus*. C'est dire qu'elle ne diffère point de la politique traditionnelle de la curie romaine, de cette politique stationnaire qui ne tient aucun compte de la marche du temps¹.

Il sembla d'abord, comme nous l'avons vu, au commun des mortels que Pie IX dût être un pape *libéral* ; c'est dans cette pensée qu'on l'acclama d'autant plus chaleureusement que le règne de Grégoire XVI avait été plus pesant ; on s'aperçut bientôt que rien ne serait changé dans l'Etat et que le libéralisme du nouveau pontife ressemblerait de tous points au *despotisme* de son prédécesseur.

Pendant deux ans, Pie IX se laissa conduire par les événements ; mais dès qu'il crut être en mesure de

¹ Dubarry Armand, *Splendeurs et misères de la Cour de Rome*, p. 382.

réagir contre eux, il entra dans la voie de la résistance pour n'en plus sortir.

Le 15 septembre 1848, après l'armistice de Milan, il modifia son cabinet, présidé par le cardinal Soglia, et y fit entrer Pellegrino Rossi, économiste distingué autant que ministre maladroit. Au lieu de ramener Pie IX au libéralisme, Rossi l'en éloigna par une attitude conservatrice exagérée, qui ne servit qu'à exciter les passions.

Le 15 novembre 1848, Rossi, en se rendant au Parlement, fut assassiné par des révolutionnaires sur les marches du grand escalier du palais de la chancellerie. Cet accident encouragea la populace ; d'autres excès suivirent, et les rétrogrades en profitèrent pour crier que la liberté était le meurtre, l'anarchie et pour demander qu'on revint aux errements traditionnels.

Troublé, le pape, à qui le peuple réclamait tumultueusement un ministère avancé, songea à la fuite. Un de ses chambellans, Palma, ayant été tué d'un coup de feu à l'instant où il regardait d'une des fenêtres du Quirinal ce qui se passait au dehors ; la garde suisse ayant été remplacée par la garde nationale ; la Chambre se montrant hostile, Pie IX se décida de quitter Rome pour y rentrer après l'écrasement de la révolution.

Le 24 novembre au soir, vêtu de simples habits de prêtre, il quitta le Quirinal en compagnie de Filippani, écuyer secret, alla devant l'église des Saint-Marcelin et Pierre, où l'attendait le comte de Spaur, ministre plénipotentiaire de Bavière, et monta en voiture avec celui-ci. Le cocher se dirigea vers la porte San-Giovanni. Là, le comte de Spaur déclina son

nom et présenta Pie IX, qui feignait de dormir auprès de lui, dans un manteau, sous le nom du docteur Alertz. L'officier de garde ouvrit la porte et le carrosse roula sur la route de Castel-Gandolfo. La famille de M. de Spaur attendait à Albano avec une berline de voyage. Pie IX, toujours déguisé, s'installa dans cette berline, arriva à Terracine et de là passa dans le royaume de Naples.

A Mola di Gaëte, l'antique Formie, le cardinal Antonelli, qui s'était sauvé de Rome travesti en paysan, vint le saluer ; Pie IX s'arrêta, écrivit une lettre au roi Ferdinand V et la confia au comte de Spaur. Le comte partit pour Naples et le pape pour Gaëte, où la famille royale de Deux-Siciles se hâta d'aller lui présenter ses devoirs. Il se retira ensuite au château de Caserte, puis à Portici, et rentra à Rome que Louis-Napoléon avait reprise pour lui, le 19 avril 1850.

Depuis ce jour, chaque acte officiel de sa vie fut un pas en arrière, et nul n'entra plus résolument sur le terrain de l'anthropolâtrie. Les conséquences de ce système fut la chute définitive de la royauté temporelle de l'Eglise, que personne, si ce n'est un petit nombre de fanatiques et la foule des intéressés, n'osa défendre.

Encore en 1859, l'évêque de Rome était le souverain temporel de 4,000,000 d'hectares et régnait sur 3,124,668 hommes qui poussaient les hauts cris¹.

De quoi se plaignaient-ils ? Ecoutez-les seulement, vous le saurez bientôt :

« Ils disent que l'autorité à laquelle ils sont soumis,

¹ About, *La Question romaine*, p. 1.

sans l'avoir ni demandée ni acceptée, est la plus foncièrement absolue qui ait jamais été définie par Aristote ; que les pouvoir législatif, exécutif et judiciaire sont réunis, confondus et brouillés dans la même main, contrairement à l'usage des Etats civilisés et à la théorie de Montesquieu ; qu'ils reconnaissent volontiers l'infailibilité du pape dans toutes les questions religieuses, mais qu'en matière civile, elle leur paraît plus difficile à supporter ; qu'ils ne refusent pas d'obéir, puisqu'à tout prendre l'homme n'est pas ici-bas pour suivre sa fantaisie, mais qu'ils seraient bien aise d'obéir à des lois ; que le bon plaisir, si bon qu'il puisse être, ne vaut pas le Code Napoléon ; que le pape régnant (Pie IX) n'est pas un méchant homme, mais que le gouvernement arbitraire d'un prêtre, fut-il infailible, ne sera jamais qu'un mauvais gouvernement ?

» Qu'en vertu d'un ancien usage que rien n'a pu déraciner. le pape s'adjoint, dans le gouvernement temporel des Etats, les chefs, sous-chefs, et employés spirituels de son Eglise ; que les cardinaux, les évêques, les chanoines, les prêtres fourragent pêle-mêle à travers champs ; qu'une seule et même caste est en possession d'administrer les sacrements et les provinces, de confirmer les petits garçons et les jugements de première instance, d'ordonner les sous-diacres et les arrestations, d'expédier les agonisants et les brevets de capitaine. Que cette confusion du spirituel et du temporel plante dans tous les hauts emplois une multitude d'hommes excellents sans doute aux yeux de Dieu, mais insupportables à la vue du peuple, étrangers souvent au pays,

quelquefois aux affaires, toujours à la vie de famille, qui est la base des sociétés ; sans connaissances spéciales, si ce n'est dans les choses du ciel ; sans enfants, ce qui les rend indifférents à l'avenir de la nation ; sans femmes, ce qui les rend dangereux dans le présent ; enfin sans aucune aptitude à entendre raison, parce qu'ils croient participer de l'infaillibilité pontificale.

« Que ces serviteurs d'un Dieu très doux et quelquefois très sévère, abusent simultanément de la douceur et de la sévérité ; que, pleins d'indulgence pour les indifférents, pour leurs amis et pour eux-mêmes, ils traitent avec la dernière rigueur quiconque a eu le malheur d'offenser le pouvoir ; qu'ils pardonnent plus facilement au misérable qui égorge un homme qu'à l'imprudent qui blâme un abus.

« Que le pape et les prêtres qui l'assistent n'ayant pas appris la comptabilité, gouvernent mal les finances ; que la gestion maladroite ou malhonnête des richesses publiques pouvait se tolérer il y a deux cents ans, lorsque les frais du culte et de la cour étaient payés par 139 millions de catholiques, mais qu'il faut y regarder d'un peu plus près, maintenant que 3,124,668 (en 1861) sont obligés de fournir à tout.

Qu'ils ne se plaignent pas de payer les impôts, puisque c'est un usage établi partout mais qu'ils voudraient voir leur argent employé aux choses de la terre. Que les basiliques, les églises et les couvents construits et entretenus à leur frais les réjouissent comme catholiques et les attristent comme citoyens, car enfin ces édifices ne remplacent qu'imparfaitement les chemins de fer, les chemins vicinaux, la canalisa-

tion des fleuves et les digues contre les inondations, que la foi, l'espérance et la charité reçoivent plus d'encouragement que l'agriculture, le commerce et l'industrie ; que la naïveté publique est développée au détriment de l'instruction publique.

« Que la justice et la police se préoccupent trop du salut des âmes, et trop peu du salut des corps ; qu'on empêche les honnêtes gens de se damner par les blasphèmes, par les mauvaises lectures ou par la fréquentation des libéraux, mais qu'on n'empêche pas assez les coquins d'assassiner les honnêtes gens ; que les propriétés sont protégées comme les personnes, c'est-à-dire mal, et qu'il est dur de ne pouvoir compter sur rien, que sur une stalle en paradis.

« Qu'on leur fait payer plus de 10 millions par an pour l'entretien d'une armée sans instruction et sans discipline, d'un courage et d'un honneur problématiques et destinée à ne jamais faire la guerre si ce n'est contre les citoyens : qu'il est pénible lorsqu'on doit absolument être battu, de payer le bâton. Qu'on les force de plus à loger des armées étrangères et particulièrement des Autrichiens qui ont la main lourde, en leur qualité d'Allemands.

« Enfin, disent-ils, ce n'est pas là ce que le pape nous avait promis dans son *motu proprio* du 12 septembre ; et il est bien triste de voir des personnes infaillibles faillir à leurs engagements les plus sacrés. »

Vous venez d'entendre le langage sinon de 3,124,668 hommes, au moins de la partie la plus intelligente, la plus vivante et la plus intéressante de la nation. Defalquez le parti conservateur, c'est-à-dire les hommes qui ont un intérêt dans le gouvernement et les

malheureux qu'il a tout-à-fait abrutis, il ne reste que les mécontents.

Tous les Etats qui se soucient de la paix, de l'ordre public, de la civilisation, suppliaient le Pape de corriger quelque chose. « Ayez pitié, lui dit-on, si non de vos sujets, au moins de vos voisins, et sauvez-nous de l'incendie ! »

Toutes les fois que cette intervention se renouvelait le Pape faisait appeler son secrétaire d'Etat. C'était un cardinal qui régnait sur le pape dans les affaires temporelles comme le pape régnait sur 139 millions de catholique dans les affaires spirituelles. Il lui confiait son embarras et lui demandait ce qu'il fallait faire.

Le secrétaire d'Etat, ministre de tous les ministères, du pape, répondait au vieux souverain sans hésiter :

« D'abord, il n'y a pas d'abus ; ensuite, s'il y en avait nous ne devrions pas y toucher Réformer quelque chose c'est faire une concession aux mécontents. Céder c'est prouver qu'on a peur, c'est doubler la force de l'ennemi, ouvrir les portes à la révolution et prendre le chemin de Gaëte où l'on est très-mal logé. Ne bougeons pas de chez nous Je connais la maison ; elle n'est pas neuve, mais elle durera plus que Votre Sainteté, pourvu qu'on y fasse aucune réparation. Après nous le déluge, nous n'avons pas d'enfants.

« Il est vrai, disait le pape, mais le souverain qui me supplie de faire quelque chose est un fils aîné de l'Eglise. Il nous a rendu de grands services ; il nous protège encore tous les jours, et je ne sais pas ce que nous deviendrions s'il nous abandonnait.

« Soyez tranquille, répondait le cardinal, j'arrangerai diplomatiquement l'affaire. Et il écrivait en style entortillé une note invariable qui peut se résumer ainsi :

« Nous avons besoin de vos soldats et non de vos conseils, attendu que nous sommes infaillibles. Si vous faisiez mine d'en douter, et si vous essayez de nous imposer quelque chose, même notre salut, nous nous voilerions la face de nos ailes, nous arborerions les palmes du martyres et nous deviendrions un objet de pitié pour tous les catholiques de l'univers. Or, nous avons chez nous 40,000 hommes qui ont le droit de tout dire et que vous payez de votre argent pour qu'ils parlent en notre faveur. Ils prêcheront à vos sujets que vous tyrannisez le Saint-Père et nous mettrons votre pays en feu sans avoir l'air d'y toucher. »

Pour montrer jusqu'à quel point on se trompa en 1846 sur le prétendu libéralisme de Pie IX, il suffit de rappeler que le *Syllabus*, les dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité sont des œuvres personnelles de ce pontife.

Au début de la guerre de 1870 l'Italie était partagée en deux camps : l'un sympathique à la France et composé des groupes libéraux ; l'autre fanatique de la Prusse et formé des partis exaltés ; ce dernier était nettement ennemi de la France. Ni l'un ni l'autre ne doutaient de sa victoire, tellement l'Empire leur avait jeté de poudre aux yeux, cependant les gens de M. Bismarck veillaient. Qui sait ? le hasard est si grand, leur avait-on dit. Les nouvelles des défaites successives des Français provoquèrent dans toute la péninsule une agitation extraordinaire : Forbach, Wissembourg, Gravelotte, Sedan, l'évacuation de Civita-Vecchia par les troupes françaises, la perspective de l'accomplissement facile du programme national : Rome capitale de l'Italie, le prestige de l'Allemagne,

la stupéfaction que les désastres des Français causèrent, l'étonnante facilité avec laquelle Napoléon III livra au roi Guillaume son épée et l'Empire, bouleversèrent les idées de tous.

Le prince Napoléon était arrivé à Florence pour engager l'Italie, et éventuellement l'Autriche à se proposer en faveur de la France. Son Altesse faisait piètre figure sur les bords de l'Arno Victor-Emmanuel embarrassé de lui donner une réponse, ne lui cachait point que sa place était ailleurs qu'à Florence.

Informé de ce qui se passait au palais Pitti, de l'indécision anxieuse du souverain, le cardinal Antonelli en instruisit avec empressement le gouvernement prussien.

C'était de la naïveté autant que de la platitude.

M. de Bismarck n'avait pas besoin de la curie apostolique pour être renseigné; ses espions lui suffisaient. Il remercia néanmoins le cardinal de l'intérêt que Son Eminence prenait à la cause de l'Allemagne, et l'assura, en échange, qu'il ne manquerait pas de suivre d'un œil favorable les affaires du Saint-Siège.

On était très-prussien au Vatican depuis l'ouverture des hostilités; on le devint davantage. « La France, répétait-on autour du pape, est châtiée par Dieu » Chaque fois qu'une dépêche arrivait, annonçant un échec subi par les troupes françaises, Pie IX même ricanait d'un air gouailleur : « Ha ! ha ! ces coqs ne chantent plus ; ils sont plumés. » *Ha ! ha ! questi galli (coqs gaulois) non cantano più, sono spennati.*

On parla, dans la curie, d'illuminer lors de la capitulation de Sedan, et les journaux de Rome tous officiels ou officieux, s'exprimèrent, ce jour-là, contre

la France, en terme tels, que les officiers français de l'armée pontificale crurent devoir inviter l'un de ces journaux, l'*Osservatore Romano*, dont le directeur était filleul du pape et exempt des gardes-nobles, cesser ses attaques.

La mission du prince Napoléon se trainait au détriment de la réputation du missionnaire impérial ; le 4 septembre passa sans qu'une décision eût été prise ; le prince se retira à l'écart. M. Thiers reprit en sous-œuvre les négociations.

Les italianissimes n'aimaient pas follement M. Thiers, mais ils l'appréciaient. En réalité, l'illustre homme d'Etat pouvait mieux que le prince enlever l'alliance effective de l'Italie. On l'accueillit avec des égards qu'on n'avait pas eu pour le cousin de l'empereur.

Cependant M. de Bismarck était paré. Il disposait des éléments insurrectionnels de la Péninsule, mazziniens et bourbonniens ; il les enflêvra dès qu'il connut le voyage de M. Thiers et les lança contre le parti sympathique à la France. D'ailleurs, l'Italie n'était pas prête à entrer en campagne et les défaites des Français se succédaient trop rapidement.

Le gouvernement italien subit donc la direction du chancelier prussien, et au lieu de franchir les Alpes pour aider la France roula vers l'État de l'Église, où tout le poussait : le sentiment national, l'accomplissement de l'unité, la Révolution, que la prise de Rome devait seule empêcher d'éclater.

Le 13 septembre 1870, les bataillons italiens pénétrèrent sur le territoire pontifical, le 16 ils occupèrent Civita-Vecchia sans coup férir, et le 18 ils campèrent aux alentours des sept collines.

L'armée papale démontrait, pendant ce temps, son inutilité, trop nombreuse pour être employée à maintenir l'ordre dans l'intérieur, elle était insuffisante pour repousser une agression sérieuse.

Le cardinal Antonelli, qui s'était mis précédemment à plat ventre devant la Prusse, rappela à M. de Bismarck ses *promesses*. Le chancelier prussien lui répondit en alléguant son impuissance à arrêter l'Italie; toutefois il l'assura que la Ville éternelle serait respectée, qu'il allait inviter le gouvernement italien à la respecter. Le 18 septembre, dans l'après-midi, le général commandant les forces italiennes envoya au général Kanzler, commandant des forces papales, un parlementaire pour demander la reddition de la ville. Repoussé avec un refus formel, ce parlementaire revint le lendemain matin 19. E conduit comme la première fois, il se représenta le soir pour signifier que si le 20, à l'aube, les portes n'étaient pas ouvertes à l'armée royale, le feu commencerait.

La panique était grande à Rome.

Pie IX affectait, par contre, une entière confiance; il avait visité la *Scala-Santa* le 19, ne témoignait aucune incertitude sur l'issue de la crise, et disait en souriant : « *Ils n'entreront point* ».

Le cardinal Antonelli, découragé en voyant que la Prusse l'abandonnait, pensait, au contraire, qu'ils entreraient. En conséquence, le 19 au soir, il pria le corps diplomatique de se rendre au Vatican, avant l'heure annoncée pour l'attaque, afin de couvrir le pape et la curie de sa protection.

Le corps diplomatique, y compris les représentants de la Prusse et de la Bavière, s'empressa de répondre

à l'appel du secrétaire d'Etat et le 20, au point du jour, il se trouva réuni au palais papal dans les appartements pontificaux.

Les batteries italiennes tonnèrent à cinq heures du côté de Sainte-Agnès, sur la voie Nomentana.

Pie IX n'en fut pas troublé ; il célébra sa messe, causa avec les uns et avec les autres, et attendit tranquillement.

A huit heures, on servit le chocolat.

Le canon grondait de plus en plus dans la direction du Pincio et de Saint-Jean-de-Latran.

A neuf heures et demie, le cardinal Antonelli, qui venait de sortir, rentra ; il tenait une dépêche du général Kanzler.

— Son excellence le pro-ministre des armes m'annonce que les projectiles italiens ont fait brèche à la porte Pie, dit-il.

— Ah !.. fit le pape en pâlisant.

Puis, se remettant vivement :

— Qu'on cesse le feu, commanda-t-il, et qu'on hisse le drapeau parlementaire ; le sang a suffisamment coulé, j'ai voulu seulement constater la violence.

Et il se retira dans sa chambre à coucher.

A dix heures (après cinq heures de feu), la capitulation étant signée, les troupes italiennes entrèrent dans Rome, partie par la brèche, partie par la porte Pie et la curie se retrancha au Vatican.

Ainsi enfin, tomba le pouvoir temporel des papes, après douze siècles d'existence, sans qu'aucune nation s'en montra touchée. Fondé sur le despotisme, il s'écroula sous le poids de ses crimes et de ses fautes, au milieu de l'indifférence générale.

FIN

TABLE

	Pages
I — La Grande Réforme de Luther et les Jésuites (xvi ^m e siècle)	1
II — Décadence de la Papauté (xvii ^m e siècle)	24
III — Nullité politique de la Papauté (xviii ^m e siècle). ..	42
IV — Pie VII et Napoléon le Grand.— Grégoire XVI (xix ^m e siècle).....	57
V — Pie IX. — Fin de la Souveraineté papale.....	77

INSTYTUT
BADAŃ LITERACKICH PAN
Biblioteka
ul. Nowy Świat Nr 72
00-780 Warszawa
Tel. 26-68-63, 26-62-31 w. 42



NICE — IMP. CONSO-SASSERNO.

563

F